

**Le Développement Durable  
à L'Université Bishop's**

Par :  
Benoit Tanguay, B.A. '05

Travail présenté dans le cadre de l'essai-intervention  
ADM 810  
Intervention dans le milieu

FACULTÉ D'ADMINISTRATION



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

5 Novembre 2007

## SOMMAIRE EXÉCUTIF

La mission d'une université se veut porteuse de développement social, économique et environnemental dans sa communauté locale, régionale et nationale. En ce sens, l'Université Bishop's (BU) se doit d'emboîter le pas du Développement Durable (DD) afin d'atteindre les buts suivants : que les gens puissent profiter d'un environnement plus propre, qu'un plus grand nombre d'étudiants soient attirés vers ce milieu et que l'établissement réalise des économies à moyen et à long terme. Le Développement Durable est plus qu'une mode, c'est la manière de fonctionner qui assurera que les générations futures auront les moyens de leurs ambitions sans négliger la qualité de vie déjà présente dans nos vies. Un établissement comme une université est exactement l'endroit où ce genre de défis peut être relevé!

L'analyse qui suit, réalisé dans le cadre d'un essai-intervention pour l'Université de Sherbrooke, a pour objectif d'évaluer la situation à l'Université Bishop's et de proposer les recommandations pertinentes à un engagement accru vers le Développement Durable.

La première recommandation consiste en une bonification de la politique environnementale existante en une politique mettant plus d'emphasis sur les volets sociaux et économiques du Développement Durable. Cette bonification se situe aussi au niveau de l'engagement de l'Université à mettre de l'avant et à faire respecter cette politique. Cette recommandation suggère également la transformation du « Environmental and Land Use Committee » (ELU), aujourd'hui dédié à l'environnement et à la gestion des terres de l'Université, en un comité de Développement Durable. Ce comité devrait poursuivre ses objectifs propres tout en insistant sur la réelle application de la politique de Développement Durable de l'Université.

Comme deuxième recommandation, la création d'un poste de coordonnateur étudiant vise à assurer une coordination des nombreuses activités de moyenne envergure entourant le Développement Durable sur le campus. Ce poste étudiant se veut le lien entre les étudiants et les instances décisionnels, un aidant pour les étudiants ayant des idées de projets ainsi qu'un porteur des principes du Développement Durable.

Un concept de communication globale doit accompagner ces efforts vers le Développement Durable afin de bien communiquer à l'interne et à l'externe les initiatives et les bons coups de BU. Ce concept de communication vise en plus d'optimiser les communications entre les différents acteurs de l'Université soit, la direction, les professeurs, les étudiants et le personnel de soutien. Le coordonnateur étudiant pourra aussi se servir de ce concept comme principal outil de communication dans son travail

Procéder annuellement à un bilan du Développement Durable, à l'aide de l'outil fourni par la CREPUQ, s'impose également comme recommandation. Cet outil contient des indicateurs permettant de fixer des cibles et de les évaluer, ce qui permettrait de faire le point périodiquement sur la situation. Les 34 indicateurs du modèle sont développés dans deux sous-ensembles : les Personnes et l'Écosystème. Cet outil est à la base de tout plan d'action à moyen et long termes visant à améliorer les pratiques et le bilan du Développement Durable sur le campus.

Lors du dernier rendez-vous de la Table des Partenaires de la Région de Sherbrooke, les membres se sont récemment entendus pour unir leurs efforts dans quatre domaines d'intervention particuliers : la gestion des matières résiduelles, le transport, les politiques d'achats et les communications externe (visibilité) et interne (sensibilisation des employés). BU doit travailler avec les partenaires mais aussi à l'intérieur de son institution sur l'amélioration de ses pratiques en intensifiant ses actions dans ces quatre domaines d'intervention.

Au niveau académique, il faudrait exiger des directeurs de chacune des facultés une réflexion sur l'introduction de notions de Développement Durable à l'intérieur des cours offerts dans les différents programmes de leurs facultés afin de démontrer aux étudiants la transcendance que le Développement Durable exerce sur toutes les facettes de la vie. Les aspects sociaux, économiques et environnementaux sont présents partout autour de nous et il doit en être de même à l'intérieur de notre éducation.

Les prix de l'énergie toujours croissants incitent les gestionnaires d'institutions à trouver d'autres moyens énergétiques pour répondre à leurs besoins. Des petits gestes, tels que l'amélioration du système de télégestion de l'énergie et le remplacement de certaines fenêtres des anciennes résidences, peuvent être faits sur le campus afin d'améliorer le bilan énergétique de BU et aller chercher des économies à court, moyen et long termes.

Investir dans le DD peut générer des dépenses majeures. Les gouvernements et autres organismes proposent diverses subventions à cet effet. Formaliser et maximiser ces demandes de subventions pourrait faciliter le financement de certaines initiatives plus coûteuses. Les possibilités sont nombreuses et il est primordial de s'en prévaloir afin d'améliorer le Développement Durable à BU.

Enfin, parallèlement à ces initiatives, une série d'actions de moindre envergures, telles que le remplacement de la vaisselle jetable par de la vaisselle compostable et la multiplication des supports à vélos, peuvent être mises en place très rapidement à BU sans nécessairement impliquer d'investissements majeurs. Ces petites actions démontreront concrètement la volonté de l'Université à prendre le virage du Développement Durable (elles sont présentées en détails au chapitre 3).

Afin de faciliter la compréhension du déploiement des recommandations, le tableau suivant présente chacune d'entre elles accompagnées de son échéancier.

<b>Recommandation</b>	<b>Échéance</b>
1. Bonification de la politique environnementale de BU en une politique de DD	Décembre 2007
2. Transformation du ELU en comité de DD	Prochaine réunion de la corporation
3. Embauche d'un coordonnateur étudiant	Automne 2007
4. Développement d'un concept de communication global	Automne 2007
5. Premier bilan du DD sur tout le campus avec l'outil de la CREPUQ (réédition annuelle)	Printemps 2008
6. Poursuite du travail avec la Table de Partenaires de la Région de Sherbrooke	Engagement continu
7. Provocation d'une réflexion à l'intérieur des facultés sur l'introduction du DD dans les cours	Hiver 2008
8. Amélioration du bilan énergétique	Engagement continu
9. Application aux différentes subventions offertes	À partir de l'hiver 2008
10. Mise en place de petites activités pour améliorer le DD	Hiver 2008

sur le campus.	
----------------	--

## Table des matières

<b>SOMMAIRE EXÉCUTIF</b> .....	<b>2</b>
<b>ORIGINE DU PROJET ET REMERCIEMENTS</b> .....	<b>9</b>
<b>LISTE DES ACRONYMES</b> .....	<b>11</b>
<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>13</b>
1.1 CONTEXTE .....	13
1.2 DÉMARCHE DE L'INTERVENTION .....	16
<b>2. RECOMMANDATIONS</b> .....	<b>22</b>
2.1 POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	22
2.2 COORDINATION DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	25
2.3 CONCEPT GLOBAL DES COMMUNICATIONS.....	28
2.3.1 <i>Plan de communication interne et externe</i> .....	29
2.3.2 <i>Moyens alternatifs de communication</i> .....	32
2.4 BILAN DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À BU.....	34
2.5 TABLE DES PARTENAIRES DE LA RÉGION DE SHERBROOKE .....	38
2.5.1 <i>Programme de gestion des matières résiduelles</i> .....	38
2.5.2 <i>Le transport</i> .....	40
2.5.3 <i>Les politiques d'achats</i> .....	42
2.5.4 <i>La visibilité et la sensibilisation</i> .....	43
2.6 RÉFLEXION DANS LES FACULTÉS.....	45
2.7 LISTE DE SUBVENTIONS .....	47
2.8 VOLET ÉNERGÉTIQUE.....	49
<b>3. LISTE D' ACTIONS COMPLÉMENTAIRES</b> .....	<b>53</b>

<b>4. ACTIONS PRIORITAIRES À COURT TERME .....</b>	<b>54</b>
<b>5. DIFFICULTÉS ET APPRENTISSAGES .....</b>	<b>55</b>
<b>6. CONCLUSION .....</b>	<b>58</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>60</b>
<b>ANNEXE 1 .....</b>	<b>63</b>
<b>ANNEXE 2 .....</b>	<b>72</b>
<b>ANNEXE 3 .....</b>	<b>76</b>
<b>ANNEXE 4 .....</b>	<b>84</b>
<b>ANNEXE 5 .....</b>	<b>85</b>
<b>ANNEXE 6 .....</b>	<b>87</b>
<b>ANNEXE 7 .....</b>	<b>89</b>
<b>ANNEXE 8 .....</b>	<b>91</b>
<b>ANNEXE 9 .....</b>	<b>94</b>
<b>ANNEXE 10 .....</b>	<b>105</b>
<b>ANNEXE 11 .....</b>	<b>110</b>



## **ORIGINE DU PROJET ET REMERCIEMENTS**

C'est une idée (un peu folle) de mon ami Jean-François Bernier qui provoqua la première réflexion sur cet essai-intervention. Jean-François est un étudiant de BU et l'environnement lui tient à cœur. Son idée était d'initier une « révolution verte » sur le campus de Bishop's. Cette idée, bien que louable, ressemblait plus à un rêve qu'à un véritable projet structuré. Au fil de discussions animées sur son projet, mon côté pragmatisme réussit à le convaincre de prendre un peu plus son temps et d'organiser les actions à l'intérieur d'un plan d'action structuré. Finalement, lors de présentations informelles de son projet à certaines personnes influentes à Bishop's, Jean-François les a convaincu que j'étais la personne idéale pour initier une démarche structurée concernant le Développement Durable sur le campus. Une de ces personnes influentes était Michel Caron, Directeur des Terrains et Bâtiments à l'Université. Après une première rencontre avec lui, j'ai présenté au « Environmental and Land Use Committee » (ELU) une première ébauche visant à faire accepter le projet. Cette ébauche devait répondre aux besoins de Bishop's mais aussi de l'Université de Sherbrooke en termes académiques puisque cet essai-intervention est le projet final de ma maîtrise en management public. Vous trouverez en première annexe la copie de cette ébauche présentée au ELU.

Je dois donc en premier lieu remercier à Jean-François pour avoir amorcé les discussions sur son projet et de m'avoir introduit à certaines personnes influentes de Bishop's. De plus, cet essai-intervention n'aurait pu être possible sans la disponibilité et les conseils des personnes consultés. À ce titre, je tiens à remercier sincèrement et particulièrement Monsieur Michel Caron, Directeur des Terrains et Bâtiments à l'Université Bishop's et Madame Suzanne Wells-Pagé, Professeur au Département de Management de la Faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke qui m'ont soutenu et conseillé dans la réalisation de ce mandat.

Cet essai-intervention n'aurait pas non plus été possible sans la participation de Monsieur Alan L. Ansell, Coordonnateur des installations sportives et Président du « Environmental and Land Use Committee »; Monsieur Mark McLaughlin, Vice-recteur aux finances et à l'administration; Monsieur Darren Bardati, Professeur du Département de Géographie et d'Études Environnementales;

Mademoiselle Jocelyn Molyneux, Présidente du Conseil Étudiant; Monsieur Robert van Hulst, Professeur au Département de Biologie; Mademoiselle Fanny Moffette, étudiante de l'Université de Sherbrooke; Mademoiselle Maryève Charland-Lallier, Coordinatrice de la section Québec de Campus Durable, Monsieur Michel Montpetit, Directeur du Centre Universitaire de Formation en Environnement; de Mademoiselle Jacinthe Marcoux, graduée en communication à l'Université de Sherbrooke; Monsieur Jean-François Bernier, finissant à Bishop's et Mademoiselle Jenn Kang, graduée de Bishop's. Tous ces gens ont gentiment répondu à une entrevue en plus de me conseiller dans certaines facettes du déploiement de mon travail.

## **LISTE DES ACRONYMES**

AGPI	Association des Gestionnaires de Parcs Immobiliers
AQPERE	Association Québécoise pour la Promotion de l'Éducation Relative à l'Environnement
BU	Bishop's University
CHUS	Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke
CRC	Champlain Regional College
CREPUQ	Conférence des Recteurs et Principaux des Universités du Québec
CSRE	Corporation de Services Regroupés de l'Estrie
CSRS	Commission Scolaire de la Région de Sherbrooke
CSSS-IUGE	Centre de Santé et des Services Sociaux de l'Estrie – Institut Universitaire de Gériatrie de l'Estrie
CTEDC	Cadre de Travail pour l'Évaluation de la Durabilité des Campus
DD	Développement Durable
EA06	Environmental Audit 2006
ELU	Environmental and Land Use Committee
ESE	Entreprises de Services Écoénergétiques
LEED	Leadership in Energy and Environmental Design
RGAUQ	Regroupement des Gestionnaires d'Approvisionnement des Universités Québécoises
STS	Société de Transport de Sherbrooke
UdeS	Université de Sherbrooke

Veillez noter que dans ce document, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

# 1. INTRODUCTION

## 1.1 Contexte

Ayant passé huit années sur le campus de Bishop's (1997-2005), dont deux à titre d'étudiant du Collège Régional Champlain et six en tant qu'étudiant en Philosophie et en Sciences Politiques à l'Université Bishop's, l'avenir de ce campus me tient à cœur. Le contexte environnemental dans lequel nous vivons maintenant favorise un virage vers le développement durable pour ainsi assurer l'avenir de cet agréable campus, unique en son genre.

L'Université Bishop's est depuis 1843, l'institution qui a fait grandir et connaître la communauté de Lennoxville au Québec et dans le Canada. Elle offre à environ 1850 étudiants venant de 65 pays différents la chance d'obtenir un baccalauréat en Administration, en Sciences Humaines, en Sciences Sociales et en Sciences de la Nature. Sa mission « est d'éduquer les jeunes, de développer leurs talents et de les amener à réaliser leur plein potentiel de futurs leaders. »<sup>1</sup> Pour l'étudiant, l'expérience à Bishop's est simple et conviviale. L'Université est située dans une petite communauté anglophone et permet également une relation privilégiée étudiant-professeurs étant donnée la petitesse de ses classes, ce qui lui donne une dimension humaine tout à fait unique. Profitant d'un magnifique emplacement à la jonction des rivières Massawippi et St-François, ainsi que de grandes étendues de terres boisées ou vouées à l'agriculture, le campus de l'Université Bishop's est particulier et enchanteur. Il est tout simplement l'endroit tout désigné afin d'y faire la promotion du Développement Durable.

---

<sup>1</sup> [http://www.ubishops.ca/general\\_info/prosp/index.html](http://www.ubishops.ca/general_info/prosp/index.html)

Il y a maintenant plus d'un an et demi que les neuf institutions publiques et parapubliques de la Ville de Sherbrooke se sont entendues pour collaborer à l'intérieur d'une « Table des partenaires de la région de Sherbrooke » afin d'améliorer leur bilan au niveau du Développement Durable. Ces institutions sont l'Université Bishop's, l'Université de Sherbrooke, la Ville de Sherbrooke, le Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke (CHUS), le Cégep de Sherbrooke, le Collège Régional Champlain (CRC), le Centre de Santé et des Services Sociaux de l'Estrie – Institut Universitaire de Gériatrie de l'Estrie (CSSS--IUGE), la Société de Transport de Sherbrooke (STS) et la Commission Scolaire de la Région de Sherbrooke (CSRS). Le mandat général de la table de concertation vise une collaboration entre les membres au niveau du Développement Durable.

BU ne part pas totalement de zéro à propos du Développement Durable puisque divers projets sont déjà en cours de réalisation sur le campus. De plus, il existe un comité, le « Environmental and Land Use Committee » (ELU), chargé de discuter des enjeux environnementaux du campus. Ce comité, créé à la fin de 2002, a pour premier mandat de veiller à une bonne utilisation des terres et de l'environnement de l'Université. C'est donc par ce comité que passent toutes les demandes concernant l'environnement. Il est chapeauté par le comité exécutif de l'Université et possède seulement un pouvoir de recommandation auprès ce comité. Le « Environment and Land Use Committee » a eu, au fil des années, à analyser plusieurs projets de différentes importances tels que la gestion de la forêt de BU, l'entretien du marais Peter Curry, le prolongement de l'autoroute 410 passant sur les terres de l'Université et plus récemment, l'acceptation de cet essai-intervention.

En 2006, une enquête appelée le « Environmental Audit 2006 » (EA06) fut menée sur le campus par le Professeur Darren Bardati et certains élèves du département de Géographie et d'Études Environnementales. C'est le cinquième audit du genre à être mené sur le campus depuis 1994. Ce type d'enquête est un bon moyen d'évaluer la place que l'environnement occupe sur le campus de l'Université. Malheureusement, le constat du dernier audit a confirmé le manque de vision de BU face aux défis croissants que pose les problèmes environnementaux; par contre, plusieurs éléments soulevés ont contribué à orienter cette réflexion.

Bien que démontrant certaines lacunes, la promotion du développement durable sur le campus se fait déjà par une série de petites activités toutes aussi importantes les unes des autres comme le recyclage de piles usagées; le recyclage du papier, du verre, du plastic et du métal; la création d'un jardin communautaire; le « Environmental Day » ainsi que le concert « Rock 4 Recycling » pour n'en nommer que quelques unes. Il y a donc place pour beaucoup d'améliorations et cet essai-intervention propose diverses recommandations visant à combler ces lacunes.

## **1.2 Démarche de l'intervention**

Le mandat de cet essai-intervention se résume ainsi :

« Énoncer les principales recommandations nécessaires à une amélioration significative du positionnement de l'Université Bishop's en terme de Développement Durable. »

Cet essai-intervention vise donc à proposer un modèle de fonctionnement permettant d'assurer la planification, le développement et la coordination de l'ensemble des actions de Développement Durable à l'Université. L'objectif premier du projet est de fournir à BU des recommandations ainsi que les outils nécessaires à une réalisation coordonnée des activités. En plus d'assurer une place de choix à l'environnement, le Développement Durable se fait conjointement en tenant compte de l'économie et de la communauté. Il est important d'ajouter de la rigueur, un cadre de gestion et de la communication autour de toutes les activités de développement durable sur le campus.

Conscient des lacunes de planification et de coordination, la direction de l'Université a pris soin d'inclure dans sa prochaine planification stratégique bientôt en vigueur, un sixième point stratégique précisant que « Bishop's était pour fonctionner d'une manière environnementalement responsable tout en promouvant le bien-être des individus, de la communauté et de la nature. »<sup>2</sup> La proposition de cet essai-intervention tombait donc à point.

---

<sup>2</sup> Strategic Plan of Bishop's University, strategic goal #6.



Afin de s'assurer de recommandations concrètes et réalistes, la démarche de ce travail s'est effectuée en cinq étapes :

1. Une analyse des audits environnementaux déjà réalisés dans le cadre de cours donnés par le Département de Géographie et d'Environnement de BU :

Une analyse des quatre premiers audits faite en 2005 par le Professeur Darren Bardati démontre « le manque de coordination entourant la mise en œuvre de toutes ces actions »<sup>3</sup>. Afin de vérifier si cette situation perdurait toujours sur le campus, j'ai procédé à une analyse du dernier « Environmental Audit » produit en 2006. De cette analyse est ressorti le même constat du manque de coordination qu'avait trouvé le Dr. Bardati en 2005. La situation n'ayant pas changé depuis 1994, on constate peut-être un manque de vision de l'Université en termes environnementaux mais surtout des efforts et un engagement insuffisant dans le domaine.

Dans ce dernier audit, diverses facettes de la vie à BU furent analysées par les étudiants sous un angle environnemental :

- l'éducation et la conscience environnementale;
- les activités du « Environmental Club »;
- la politique d'achat;
- le recyclage du papier;
- le recyclage du verre, du plastique et du métal;
- les déchets dangereux et médicaux;
- la qualité de l'air;
- l'économie d'énergie et de l'eau;
- les résidences;

---

<sup>3</sup> Bardati, Darren R., The integrative role of the campus environmental audit : experiences at Bishop's University, Canada. *International Journal of Sustainability in Higher Education*. Vol. 7, No. 1, 2006. PP.57-68.



- les services alimentaires;
- le campus intérieur : l'usage des terrains et des stationnements;
- le campus extérieur : les forêts, marais et sentiers.

La plupart des constats réalisés par les étudiants étaient plutôt défavorables et ils se sont prononcés sur des recommandations. L'avenir du campus de BU tient à cœur les étudiants ayant apporté ces recommandations et ce sentiment était très perceptible. Ces suggestions se révélèrent très inspirantes pour l'élaboration de cet essai.

## 2. Une cueillette d'information auprès du personnel interne de BU concerné par le sujet :

Afin de bien prendre le pouls de la communauté de BU, une série d'entrevues auprès de certains acteurs clés de l'Université fut réalisée. Puis se sont ajoutées des entrevues avec des étudiants de l'Université étant déjà impliqués dans le développement durable. Ces entrevues ont permis de cerner les enjeux selon les perspectives des gens œuvrant sur le campus mais aussi selon leurs intérêts face à la qualité de leur environnement de travail et d'étude. Le désir d'améliorer le bilan environnemental du campus était très perceptible lors de ces entrevues.

## 3. Une cueillette d'information auprès de spécialistes du Développement Durable :

Pour aller chercher davantage d'information et un soutien possible dans la démarche, des entrevues furent réalisées avec des acteurs clés du développement durable dans la région sherbrookoise, puis à l'échelle provinciale. Ces gens avaient pour la plupart de l'expérience dans l'implantation de programmes de Développement Durable dans différents milieu et leur expertise fut des plus pertinente pour l'élaboration des recommandations de cet essai-intervention. Vous trouverez en deuxième annexe un résumé des entrevues réalisées avec ces gens mais aussi avec les acteurs clés et les étudiants de BU.

4. Une évaluation d'expériences vécues dans d'autres établissements :

Étant un étudiant de l'Université de Sherbrooke, ma recherche d'information fut grandement influencée par l'expérience de coordination du Développement Durable à cet endroit. Depuis quelques années, le Développement Durable a pris une importance particulière dans beaucoup de sphères d'activités de cette Université. De plus, les deux Universités sont partenaires via la table de concertation des institutions publiques et parapubliques de la Ville de Sherbrooke. Dans cette perspective, il était logique de s'inspirer de ce qu'a fait l'Université de Sherbrooke afin de véritablement consolider ce partenariat. Également, par sa récente expérience de mise en place de projets de Développement Durable sur son campus, l'Université Concordia fut aussi une bonne source d'inspiration pour cet essai-intervention.

5. Une étape d'analyse et d'intégration des données recueillies en vue d'élaboration de recommandations :

Afin d'apporter une série de recommandations pertinentes à la planification et à la coordination du Développement Durable sur le campus de BU, l'analyse des données recueillies se veut l'étape cruciale de la démarche d'intervention. Cette analyse m'a permis de valider les constats obtenus lors des étapes de cueillettes d'information. Le résultat de mon analyse est sans équivoque : quelle que soit la provenance des idées, tous convergent vers un constat commun soit une vision restreinte des enjeux du Développement Durable à BU ainsi qu'un engagement insuffisant à réaliser les diverses initiatives proposées. La conséquence directe de ce constat est l'absence de planification et de coordination des activités de Développement Durable se déroulant sur le campus. L'objet de mon mandat s'en trouve donc d'autant plus pertinent et justifié. D'autre part, l'analyse des entrevues avec les spécialistes du Développement Durable ont fait ressortir l'importance d'impliquer tous les gens concernés sur le campus, y compris les étudiants, les professeurs via leur faculté respective, les employés de soutien et bien sûr, la direction. L'importance d'avoir tous les joueurs du même côté fut soulignée par tous les

intervenants. Le succès d'une démarche visant à assurer un avenir durable au campus repose sur l'alignement de tous vers la même finalité. Tel est le constat fait par ces experts de leurs expériences passées. Finalement, les expériences vécues dans d'autres établissements institutionnels permettent d'éviter certaines erreurs dans une telle démarche. Concrètement, cette analyse dite de « benchmarking » permet surtout de pouvoir capitaliser sur les bons coups réalisés dans ces autres établissements.

Les chapitres qui suivent présenteront donc une série de recommandations émanant de ce mandat.

## **2. RECOMMANDATIONS**

Les huit recommandations qui suivent visent à structurer la coordination, la planification et la communication du développement durable à Bishop's. Elles se veulent concrètes et réalistes et seront suivies d'une série d'actions à court terme pouvant être réalisées dès le semestre d'automne 2007 nonobstant la mise en place des premières recommandations.

### ***2.1 Politique de Développement Durable***

Depuis 2003, BU possède sa propre politique environnementale couvrant huit domaines d'intervention. Ces domaines sont la conscience environnementale, le curriculum académique, l'efficacité énergétique, le transport, la consommation d'eau, la réduction des déchets solides et organiques, les achats et les bâtiments. Ces huit domaines couvrent une bonne partie de ce qu'est le Développement Durable. Mettre de l'avant une telle politique était un excellent départ afin de rendre le campus plus environnemental et démontrait la bonne volonté de l'Université. Cependant, quatre années plus tard, force est de constater que beaucoup de ces points sont restés à l'étape de bonne volonté. En fait, la grande lacune de cette politique est le manque d'engagement des différentes constituantes de l'Université face à sa propre politique environnementale. L'Université doit effectivement amener les gens œuvrant sur le campus (étudiants, corps professoral, employés et administrateurs) à prendre un engagement personnel face à une telle politique. Par exemple, il n'est pas tout de vouloir procéder à des achats prenant en compte l'environnement; partout où des décisions d'achats se prennent sur le campus il faut s'engager à véritablement faire des achats respectant l'environnement.

Le constat général ressortant du « Environmental Audit 2006 » confirme le manque d'engagement de l'Université en soulignant le manque de vision face aux enjeux du DD. Pourtant comme le dit le Dr. Bardati :

“A powerful vision provides everyone in the university with a shared mental framework that helps give form to the often abstract future that lies ahead. A vision also provides the basis for formulating strategies and objectives.”<sup>4</sup>

Tout naturellement, la priorité des étudiants se portent sur leurs études. C'est la même chose pour les professeurs. Le phénomène est aussi présent dans l'administration qui, bien que bien intentionnée, doit gérer l'Université avec des budgets toujours plus serrés. Cette réalité rend plus ardue la tâche de développer une vision à long terme. Ce que l'Université a réellement besoin selon le Professeur Bardati est :

“a vision for campus sustainability at Bishop's University. That is, a vision for campus sustainability for which everyone can take ownership. That's not an easy task.”<sup>5</sup>

Comme il le reconnaît lui-même à la fin de la citation, Darren Bardati nous dit qu'impliquer les gens dans une vision à long terme n'est pas une chose facile. Cependant, la nouvelle planification stratégique de l'Université va dans ce sens. De plus, lors des entrevues réalisées dans le cadre de cet essai, un désir d'implication était présent chez tous les interviewés.

En 2003, il était bien d'avoir une politique faisant la promotion de l'environnement. Cependant, en 2007, la réalité du coût économique à moyen et long terme de décisions prises sans prendre en compte le DD incite les administrateurs à aller plus loin dans leurs engagements en mettant sur pied et en appliquant des politiques concrètes de DD. En plus de l'environnement, ce type de politique met aussi l'emphase sur les volets économiques et sociaux du développement. La conjonction des ces trois volets assure que tous y trouvent leur compte mais surtout qu'aucun des volets ne se fasse au détriment d'un autre, le tout en gardant bien sûr en vue les réalités de ressources et de budget disponibles.

---

<sup>4</sup> B.U. Environmental Audit 2006, page 6.

<sup>5</sup> B.U. Environmental Audit 2006, page 7.

À la suite de ces constats, il faut suggérer une bonification de la politique environnementale existante en insistant sur les préoccupations face aux volets économiques et sociaux mais aussi en exigeant que l'Université se compromette et fasse respecter cette politique. Vous trouverez en troisième annexe la version bonifiée de la politique environnementale de BU. Les modifications sont surlignées afin de bien identifier les changements.

Suite à la bonification de la politique environnementale en une politique de DD, la prochaine étape logique est d'en assurer l'application. Et afin de s'assurer que la politique est bien au cœur de la vie quotidienne de l'Université, un comité pourrait veiller à son application. Un tel comité pourrait avoir comme principales fonctions de planifier les actions de DD se déroulant sur le campus; de coordonner le plan d'action face au DD; de sensibiliser la communauté universitaire; d'assurer une veille stratégique des approches innovantes en matières de DD et de présenter un rapport annuel au comité de direction.

Dans la perspective de créer un tel comité, trois avenues se présentent à B.U. :

La première est de donner la responsabilité de l'application de la politique au ELU. Ce comité discute déjà de beaucoup d'enjeux face à l'environnement et a, selon la politique environnementale actuelle, le mandat théorique de surveiller l'application de la politique. Cependant, bien que discutant régulièrement de sujets relatifs à l'environnement, la surveillance de l'application concrète de la politique ne se fait pas systématiquement. C'est pourquoi un item pourrait être ajouté à chacune des réunions du ELU afin de regarder où en est l'application de la politique sur le campus. Cependant, il faut se demander si le ELU n'est déjà pas trop chargé à chacune de ses réunions pour lui imposer un autre sujet à discuter.

La deuxième avenue est de transformer le ELU en un comité de DD afin de prioriser l'application de la politique. Dans la perspective du DD, le comité pourrait bien sûr discuter de ce pourquoi le ELU fut créé il y a quelques années, i.e., les enjeux liés à l'utilisation



des terrains de l'Université. Cependant, l'emphase des discussions pourrait être mise sur l'application de la politique ainsi qu'à la coordination des activités de DD ayant une certaine envergure.<sup>6</sup>

La troisième avenue est de laisser le ELU tel qu'il est et de créer un autre comité dédié exclusivement au DD. Dans la perspective où le ELU est déjà très occupé, la création d'un nouveau comité éviterait de surcharger le ELU et permettrait à l'autre comité de se consacrer exclusivement au DD. Par contre, la multiplication des comités n'est pas l'approche la plus efficace et augmente le risque de chevauchement des sujets et des responsabilités.

Ma recommandation est la deuxième avenue. Le ELU discute déjà de tout ce qui est environnemental et comme il est mentionné plus haut, la transformation de ce comité en un comité de DD permettrait toujours de discuter de ce que le ELU discute déjà tout en mettant plus d'emphase sur la réelle application de la politique de DD de l'Université. De plus, ce comité devrait voir sa charte modifiée afin de s'assurer que constamment un de ses membres possède une expertise plus pointue au niveau environnementale.

## ***2.2 Coordination des activités de Développement Durable***

Une importante recommandation vise la création d'un poste étudiant à temps partiel rémunéré afin d'assurer une coordination des activités étudiantes entourant le DD sur le campus. Pour ce faire l'étudiant devrait agir comme « porteur » des principes de DD, devrait planifier et coordonner certaines activités se déroulant sur le campus et il devrait pouvoir aider les étudiants à soumettre des

---

<sup>6</sup> Le troisième point de ce document fait la suggestion de la création d'un poste étudiant. Cet étudiant pourrait s'occuper de la coordination de plus petites activités ne requérant pas nécessairement l'approbation de la direction de l'Université. Par contre, malgré toutes ses bonnes intentions, l'étudiant reste un étudiant. Il ne peut s'occuper de tout ce qui se fait en termes de DD sur le campus. C'est pourquoi la division des activités de DD en deux (petites et grandes envergures) faciliterait leur mise en place.

projets touchant au DD. Vous trouverez en quatrième annexe une description du poste prête à être affichée pour postulation. Après discussion avec un membre de l'administration, l'évaluation du coût d'une telle embauche se chiffre approximativement à 6 000\$ (salaire horaire de 10\$ pour 15 heures par semaine pendant 40 semaines).

Agir comme « porteur » des principes du DD sur un campus universitaire veut dire pour l'étudiant qu'il devrait faire la promotion des bons coups réalisés par BU à l'interne, mais aussi à l'externe en matière de DD. Aussi, il doit être à l'affût des bonnes idées provenant de d'autres universités afin de pouvoir les importer à BU. Finalement, il doit être en contact avec une ou des organisations comme le Sierra Club Jeunesse via le programme « Campus Durable ». Ce type d'organisation épaulé les campus à travers le Canada afin d'améliorer leur bilan au niveau du DD. Agir comme « porteur » veut aussi dire assurer la relève. Les choses doivent pouvoir continuer d'elles-mêmes lorsqu'un étudiant quitte BU. En bref, le « porteur » des principes du DD dans une organisation s'assure de diffuser le message à travers l'organisation en premier lieu, mais aussi à l'externe.

Pouvoir compter sur un étudiant qui ferait le lien entre les instances décisionnelles de l'Université (ELU et comité exécutif) et les étudiants ayant des initiatives de DD leur permettrait d'obtenir de l'aide afin de mieux encadrer leurs projets, mieux les présenter aux instances décisionnelles et ainsi, les projets s'inscriraient plus facilement dans le cadre de la vision de l'Université au niveau du DD. Vous trouverez en cinquième annexe, un exemple de formulaire dont l'étudiant pourrait s'inspirer afin d'épauler les étudiants ayant des projets à présenter.

Beaucoup d'activités faites à petite échelle n'ont pas besoin d'une gestion venant des instances décisionnelles. Avec un coordonateur étudiant, la mise en place d'activités de DD sur le campus serait facilitée par un certain allègement des processus décisionnels. L'étudiant pourrait par exemple coordonner des activités de formation sur le DD, un programme de compostage et le recyclage des batteries pour n'en nommer que quelques unes. Sans s'occuper directement et personnellement de chacune de ces activités puisqu'il

est avant tout étudiant et qu'il doit veiller à bien partager son temps entre ses études et les fonctions du poste, il pourrait gérer d'autres étudiants qui à leur tour s'occuperaient d'une telle activité.

Idéalement, le coordonnateur devrait se rapporter à un cadre de l'Université puisqu'il sera l'employé de BU mais aussi dans une perspective de justifier les actions entreprises au cours de l'année. De plus la supervision de la part d'un cadre permettrait à l'étudiant d'apprendre encore plus au niveau des divers éléments que compose la gestion. La production d'un rapport annuel étalant tous les projets réalisés au cours de l'année devrait également être complété à ce cadre.

Afin de s'assurer que le candidat retenu soit apte à remplir son mandat, l'étudiant devrait être à sa deuxième année universitaire ou posséder une expérience de gestion pertinente, ceci en vue d'obtenir quelqu'un ayant une certaine maturité ainsi qu'une capacité à concilier le travail et les études. Le candidat devrait bien évidemment démontrer un intérêt marqué envers le DD et ses principes directeurs (les volets environnementaux, sociaux et économiques du DD). Finalement, le candidat devrait démontrer certaines capacités de gestion telle que la facilité à travailler en groupe ainsi que des habilités à planifier et à coordonner des activités.

La prochaine étape face à la mise en place d'un tel poste est bien évidemment liée à la capacité de trouver le financement adéquat pour payer l'étudiant choisi.

## **2.3 Concept Global des Communications**

La planification et la coordination du DD sur le campus passe inévitablement par une bonne communication entre les différents acteurs de l'Université. Que ce soit les étudiants, le corps professoral, l'administration, la direction ainsi que tous les comités œuvrant sur le campus, tous doivent être au courant du déroulement des activités de DD. Il est important de bien exprimer et expliquer les intentions derrière chaque projet afin que les gens les évaluent à leur juste valeur.

Une bonne communication tant à l'interne qu'à l'externe se fait au moyen d'un concept global des communications. Un tel concept englobe tous les types de communication qui peuvent être efficaces dans le cadre de chacune des activités de DD à initier sur le campus. Accompagner tout message de la même image de marque (le sigle de BU ou du « Environmental Club ») fait aussi parti du concept de communication global. Il est important d'apposer ce sigle pour que les gens l'identifient rapidement à chaque fois et qu'ils saisissent d'où et de qui provient le message. De plus, pour assurer le maximum d'efficacité au concept global des communications, il est important que chaque activité fasse le « tour de la boucle de communication ». Il importe de premièrement procéder à une annonce de l'activité. Ensuite, vient bien évidemment l'activité en question ou un lancement d'activité si elle est plus importante. Pour terminer et faire suite à l'événement, procéder à un bilan ainsi qu'aux remerciements requis s'avèrent nécessaire afin de compléter la boucle de communication, le but étant d'obtenir le maximum de visibilité pour chacune des activités mais aussi de « taper sur les bons clous », i.e., faire la promotion des bons coups réalisés.

Plusieurs moyens de communication interne tels qu'une page internet ainsi qu'un modèle de diffusion d'information pour n'en nommer que quelques uns seront exposés dans les prochains paragraphes. Un volet de communication externe doit aussi être développé afin d'améliorer la promotion des activités de DD se déroulant à BU. Les différentes formes de communication qui seront

exposées dans les prochains paragraphes seront de bons moyens afin d'augmenter la visibilité de BU et d'attirer par le fait même des nouveaux étudiants ainsi que d'éventuels partenaires.

### **2.3.1 Plan de communication interne et externe**

Le modèle de plan de communication ici expliqué s'adresse particulièrement à l'étudiant responsable de la coordination du DD mais aussi à toute personne sur le campus étant en charge d'une activité de DD. Il est possible de trouver des exemples d'applications concrètes dans le volet exposant une liste d'actions à entreprendre à l'annexe 10.

Ce modèle de plan de communication devrait être fait pour chacune des activités réalisées afin d'informer tous les acteurs du campus des activités en question. Le plan débute avec une brève description de l'action ou des actions de l'activité à entreprendre. La deuxième étape consiste à définir le ou les objectifs. Troisièmement, il importe d'apposer un échéancier pour l'action. Finalement, la dernière étape définit certains éléments sous forme d'un tableau contenant : la technique utilisée afin de communiquer le message, le ou les médias à utiliser, l'axe de communication et finalement le public auquel le message s'adresse. Voici à quoi ressemblerait le modèle de plan de communication pour une activité de sensibilisation des gens face à la consommation d'énergie :

### Volet Sensibilisation

Activité : Sensibilisation des gens face à la consommation d'énergie;

Action : Installation d'autocollants près des interrupteurs;

Objectif(s) : Rappeler l'importance de consommer l'énergie d'une manière efficace;

Échéancier : Fin Septembre.

Technique	Médias	Axe	Publics
-autocollants près des interrupteurs et des éviers	-affichage sur les murs près des interrupteurs	-volet environnemental	-toute personne œuvrant sur le campus

Outre le moyen imaginé dans l'exemple précédent, différentes techniques peuvent être utilisées afin de passer un message :

- La commandite, le publi-reportage, la publicité et la promotion;
- Les relations publiques et les relations de presse;
- La communication interne et les réunions;
- La rencontre directe;
- Le téléphone;
- La conférence, la formation;
- Les expositions et les événements.

Pour appuyer ces techniques, différents médias peuvent aussi être utilisés :

- Les journaux et les revues;

- La radio et la télévision;
- L'affichage;
- L'Internet;
- Le Bouche à oreille.

Bien sûr, les médias présents sur le campus tel que le journal « The Campus », le « Poutine Press » ainsi que la radio « CJMQ » devraient fortement être mis à contribution pour la diffusion des messages et annonces à l'interne. Ces médias, additionnés à l'envoi du communiqué aux gens faisant partie de la liste de diffusion de l'Université (courrier électronique) permettraient assurément de rejoindre un maximum de gens. Hors campus, « La Tribune », « The Sherbrooke Record » et les nombreux postes de radio de la région sherbrookoise donneront une excellente visibilité à tous les projets.

Les axes de communication dans le cadre d'une activité de DD devraient inévitablement être les trois volets du DD, soit l'environnement, l'économie ainsi que la communauté.

Les publics peuvent différer à chaque fois selon le message. Il s'agit de bien savoir à qui on veut adresser le message. Les principaux publics pour B.U. sont :

- Les étudiants et le corps professoral;
- L'administration et la direction;
- Les différents clubs de l'Université;
- La population de l'arrondissement Lennoxville;
- La Ville de Sherbrooke;
- Les différents partenaires publiques et parapubliques de la table de concertation.

### **2.3.2 Moyens alternatifs de communication**

Un premier moyen alternatif de communication est bien sûr Internet. Tous comprennent que l'utilisation de courriels permet l'économie d'une quantité non négligeable de papier. Ainsi, il est possible de communiquer les messages importants ainsi que les activités ayant cours sur le campus via la banque d'adresses électroniques de l'Université. La transmission électronique pourrait également servir pour présenter les notes de cours, les exercices et tout le matériel pédagogique destinés aux étudiants comme c'est déjà le cas dans plusieurs autres universités. Ainsi, des tonnes de papier seront épargnées, sans compter l'argent économisé. À moyen terme, la remise des travaux des étudiants par voie électronique pourrait également être envisagée. Bien sûr, ce nouveau mode de transmission de travaux soulève quelques questions d'ordre technique. La technologie disponible est cependant rendue avancée à un point tel que ces questionnements peuvent être solutionnés. De plus, la facilité avec laquelle les professeurs sont et seront à l'aise avec la technologie sera un facteur déterminant face à cette initiative.

Une impressionnante quantité de papier est distribuée aux étudiants à chaque année, à l'intérieur de l'agenda scolaire et sous forme de simples communiqués. Cette distribution a pour objectif d'introduire les nouveaux élèves à certaines règles de conduite essentielles sur le campus et aussi à faire de la publicité. Toute cette information pourrait être davantage accessible par l'intranet. D'ailleurs le Cégep de Sherbrooke a récemment trouvé un moyen original et efficace de communiquer ce type de renseignements par la distribution d'une bouteille d'eau réutilisable à tous ses étudiants sur laquelle est imprimée l'adresse Internet d'un guide de bonne conduite étudiante. En écrivant cette adresse, l'étudiant a accès à tout un éventail d'information relative aux services offerts, au calendrier scolaire, aux ressources d'aide mais aussi à toutes les règles du Cégep.<sup>7</sup> Une telle approche permettrait d'économiser une quantité considérable de papier pour BU. Pourquoi ne pas profiter à chaque année de la venue des nouveaux étudiants afin de tous leur

---

<sup>7</sup> [www.cegepsherbrooke.qc.ca/guide](http://www.cegepsherbrooke.qc.ca/guide)



distribuer ce genre d'objet réutilisables qu'ils risquent fort de conserver tout au long de leur passage à BU? Que ce soit une bouteille, une tasse ou un sac d'épicerie réutilisable, les possibilités de communiquer certains renseignements intéressants sont presque infinies.

Pour les activités d'une certaine envergure, la conférence de presse reste un excellent moyen de diffusion. En invitant plusieurs médias à un événement, on s'assure d'une diffusion à grande échelle pour au moins toute la région de Sherbrooke. Vous trouverez en sixième annexe quelques trucs afin d'organiser une conférence de presse efficace. Ce petit document se veut avant tout un guide pour l'étudiant coordonateur.

Suite à la mise en place de tels moyens de communication, l'étape subséquente est de vérifier leur efficacité. Même si elles semblent toutes intéressantes, il n'est pas garanti qu'elles auront toutes l'effet désiré. Il sera donc important de procéder à une étape de validation de leur efficacité dans le cadre particulier de BU.

## **2.4 Bilan du Développement Durable à BU**

Bien que démontrant ce qui se fait et ne se fait pas à BU en termes environnementaux, le modèle d'audit adapté par M. Bardati est, de son propre aveu, quelque peu désuet. Le type de modèle employé de nos jours ne répond pas seulement au volet environnemental du DD, mais aussi aux volets économique et communautaire. De plus, les modèles maintenant utilisés sont beaucoup plus axés sur l'évaluation concrète des pratiques de DD en impliquant des cibles à atteindre. L'atteinte de ces cibles est vérifiée à chaque étape de contrôle afin de comparer les progrès réalisés d'une année à l'autre.

La Coalition Sierra Club Jeunesse a réalisée un tel modèle d'évaluation appelé le « Cadre de Travail pour l'Évaluation de la Durabilité des Campus » (CTEDC). Ce modèle offre une évaluation à l'aide de plus de 170 indicateurs. L'Université Concordia a réalisé en 2003 et 2006 cette évaluation sur son campus à titre de projet pilote. Le constat de 2003 a permis d'établir des cibles réalistes pour la prochaine évaluation. Cette dernière évaluation faite en 2006 permet de constater les améliorations réalisées sur le campus. Le problème perçu lors de la consultation des résultats de ces deux évaluations est la difficulté à chiffrer tous les indicateurs. Malgré le travail d'une quantité considérable d'étudiants, beaucoup d'indicateurs restent sans réponse.

Étant située à un autre niveau de DD que l'Université Concordia et ne possédant pas les mêmes ressources, BU ne peut espérer utiliser efficacement le même modèle. La Conférence des Recteurs et Principaux des Universités du Québec (CREPUQ) est bien consciente des différences de moyens, autant humains que financiers, de chacune des universités du Québec et des enjeux environnementaux rattachés à chacune d'elles. La CREPUQ a donc développé dans cette perspective un « modèle réduit » du CTEDC. Ce modèle réduit fut bâti par un groupe de travail de la CREPUQ regroupant des intervenants de toutes les universités québécoises. Michel Caron était

le représentant de BU à ce groupe de travail. Le modèle de la CREPUQ contient 34 indicateurs regroupés sous deux sous-ensembles, à savoir : les Personnes et l'Écosystème. Le sous-ensemble des Personnes est divisé en cinq catégories :

- A. La santé et le bien-être;
- B. La communauté;
- C. Le savoir;
- D. La gouvernance;
- E. L'économie et la richesse.

Le sous-ensemble Écosystème est aussi divisé en cinq catégories d'indicateurs :

- F. L'eau;
- G. Les matières et les matériaux;
- H. L'air;
- I. L'énergie;
- J. Le sol et l'aménagement du territoire.

Ces catégories contiennent des indicateurs tels que la production de gaz à effet de serre, les espaces de récréation, l'accessibilité aux transports alternatifs, la recherche sur le DD ou l'environnement, la certification LEED pour les bâtiments, la gestion des matières résiduelles et la densité de l'espace construit sur le campus pour n'en nommer que quelques uns.

Ma recommandation est que BU adopte le modèle de la CREPUQ le plus rapidement possible. Comme le « Environmental Audit » de M. Bardati, le modèle permettrait d'avoir une bonne représentation de ce qui se fait et ne se fait pas à BU, mais avec l'énorme avantage de pouvoir quantifier le tout. La quantification du DD sur le campus permettrait de fixer des cibles à atteindre dans le temps. Vous trouverez une copie complète du modèle développé par la CREPUQ, incluant les annexes relatives au calcul des indicateurs, à la toute fin du document en dernière annexe.

Deux autres raisons incitent à l'utilisation de ce modèle. La première met en relief le poids politique de la CREPUQ. Cette organisation possède en effet l'impressionnante capacité de faire bouger les choses lorsqu'il est question de l'éducation postsecondaire

au Québec. Le DD étant rendu à ce point important dans l'administration des universités face à l'augmentation des coûts de l'énergie, par exemple, ces universités n'ont d'autre choix que d'emboîter le pas. La CREPUQ l'a bien compris en créant le comité de travail sur l'environnement et le DD évoqué plus haut. La deuxième raison est l'utilisation concrète par les universités du modèle développé par le comité de travail. La CREPUQ demande maintenant à ses membres d'appliquer le modèle afin de vérifier son efficacité en vue d'apporter les améliorations nécessaires mais aussi afin d'amener les universités à accroître leurs efforts en matière de DD. Les résultats de chacune des universités est attendue à la CREPUQ pour le 1<sup>er</sup> Avril 2008. L'Université Bishop's devrait donc mettre de l'avant le processus aussi rapidement que possible.

Ce délai demandé par la CREPUQ rend impossible l'évaluation des indicateurs telle que faite avec le « Environmental Audit ». C'est-à-dire que l'évaluation des indicateurs ne peut se faire à l'intérieur d'un cours donné par le département de géographie et d'environnement comme l'audit était fait auparavant. Le délai s'avère trop rapproché afin de demander à l'instance décisionnelle au niveau académique de BU la possibilité de créer un nouveau cours. De plus, M. Bardati est déjà engagé dans des projets de recherche rendant difficile l'ajout de la coordination d'une telle évaluation. Dans le cadre de ces restrictions, ma recommandation est d'engager dès cet automne un autre étudiant, ayant une certaine expérience universitaire et du campus de BU en particulier, ceci afin de procéder à cette évaluation du DD demandée par le CREPUQ. Après discussion avec un membre de l'administration, l'évaluation du coût relié à une telle embauche se situe approximativement à 3 000\$ (en comptant un salaire de 10\$/l'heure pour 15 par semaine pendant 20 semaines). Une supervision d'un cadre ou d'un professeur serait cependant nécessaire puisque certains calculs du modèle sont plutôt complexes.

Pour donner suite à cette évaluation, une étape subséquente est d'entamer les démarches afin d'inclure cette évaluation à l'intérieur du cadre d'un cours. Une telle approche permettrait de procéder à l'évaluation plus rapidement dans l'avenir mais aussi donnerait une

expérience concrète aux étudiants du département de géographie et d'environnement. Une expérience aussi concrète est importante dans le processus d'éducation d'un étudiant.

## **2.5 Table des partenaires de la région de Sherbrooke**

Lors du dernier rendez-vous de la table des partenaires de la région de Sherbrooke évoquée dans l'introduction du présent document, les membres se sont entendus pour unir leurs efforts dans quatre domaines d'intervention particuliers. Ces domaines sont la gestion des matières résiduelles, le transport, les politiques d'achats et la communication externe (visibilité) et interne (sensibilisation des employés). Afin d'accroître la collaboration de BU à la table de concertation, j'ai produit une série de recommandations que vous trouverez dans les prochains paragraphes. Ces recommandations adressées à BU visent à aider l'Université à se positionner pour ces quatre domaines d'intervention.

### **2.5.1 Programme de gestion des matières résiduelles**

Certains membres de la table de concertation en sont déjà à une étape visant la réduction et une meilleure gestion de leurs matières résiduelles. Entre autres, la Ville de Sherbrooke devant répondre à la loi québécoise visant à réduire les déchets domestiques de façon substantielle est reconnue pour son programme de gestion des matières résiduelles, le plus avancé parmi les différents partenaires. À ce jour, Sherbrooke met de l'avant l'étape de la gestion des déchets résidentiels compostables, et il est dans la mire pour la Ville d'en venir à avoir un tel programme pour les institutions et les entreprises.

La première recommandation face à la gestion des matières résiduelles est de continuer à travailler avec les différentes institutions à la table de concertation en attendant qu'un programme institutionnel soit mis en place par la Ville de Sherbrooke. Un premier partenariat avec les institutions désirant pousser plus loin la gestion de leurs matières résiduelles doit être créé. Selon l'état d'avancement des différents partenaires en termes de gestion de déchets, l'Université de Sherbrooke, le Collège Régional Champlain, le Centre

Hospitalier Universitaire de Sherbrooke et éventuellement la Ville de Sherbrooke semblent être les premiers partenaires logiques pour une gestion conjointe des matières résiduelles.

Une seconde recommandation vise les efforts pouvant être investis sur le campus afin de réduire la production de déchets. Quelques petits gestes simples devraient être encouragés : un programme de réduction d'utilisation du papier, l'utilisation de vaisselle et d'ustensiles compostables dans les différents points de restauration du campus, des activités de formation afin de conscientiser les gens de la communauté universitaire et de l'arrondissement Lennoxville sur leur production de déchets et finalement, un prélude de discussions, en vue d'une signature de partenariat avec l'entreprise de restauration du campus, afin de réduire la production de déchets. Ces quatre exemples aideraient BU à réduire sa production de déchets.

Dans le même ordre d'idées, afin d'augmenter l'efficacité du système de recyclage mis en place sur le campus, il importe de refaire l'affichage près des bacs et sur les bacs de recyclage répartis sur le campus. Lors de l'installation de ces bacs il y a plusieurs années, il fallait séparer le métal, le verre et le plastique de tout ce qui était papier ou carton. C'est pourquoi le campus a donc des bacs bleus et verts. Cependant, cette séparation des différentes matières se fait maintenant au centre de tri. Tous les objets recyclables peuvent donc être mis dans le même bac. L'affichage sur les bacs, et sur les murs environnant doit donc être changé afin de faciliter cette nouvelle pratique. Dans la même perspective, le EA06 a noté qu'un travail d'éducation se devait d'être fait au niveau des étudiants puisque la fouille des bacs bleus, verts et noirs (poubelles) présents à l'intérieur et à l'extérieur des résidences montre un état d'ignorance sur ce qui est recyclable ou pas ainsi qu'un certain « je-m'en-foutisme » de la part des certains étudiants.<sup>8</sup> Un affichage adéquat permettrait au moins d'améliorer le problème d'éducation.

---

<sup>8</sup> Environmental Audit 2006, page 46.

## 2.5.2 Le transport

Nos moyens de transport conventionnels causent beaucoup de problèmes de pollution. De plus, certaines institutions ne peuvent ou ne veulent agrandir leur stationnement afin d'accommoder leurs employés et leurs clients. C'est pourquoi l'UdeS et le Cégep de Sherbrooke ont prit des ententes avec la STS afin de permettre à leurs étudiants d'avoir un transport par autobus gratuit. L'UdeS a aussi développé un logiciel de covoiturage spécialement conçu pour mettre en contact les « covoitureurs » potentiels. Le CHUS étant lui aussi au prise avec une pénurie de places de stationnement pour certains de ces établissements, l'élaboration de moyens de transport alternatifs à l'automobile est en cours.

Les solutions s'offrant à B.U. ne sont pas tellement différentes. Pour ce qui est de BU, la plupart des étudiants vivent sur le campus ou à proximité dans l'arrondissement Lennoxville. La majorité d'entre eux n'ont donc pas besoin de voiture pour assister à leurs cours. Les besoins de transports alternatifs peuvent donc sembler moins important à première vue. Par contre, une proportion relativement importante d'étudiants et de travailleurs, autant de BU que du CRC, provient de la Ville de Sherbrooke. Aussi, bien que possédant un nombre relativement important de places de stationnement pour la grosseur de l'institution, la pression sur ces places se fait toujours de plus en plus grande. D'emblée, afin de réduire cette dépendance à la voiture et d'éviter des coûts inutiles, il faut écarter l'ajout de nouveaux stationnements sur les terrains de BU. Les solutions imaginées se présentent donc à l'intérieur des trois recommandations qui suivent.

La première met l'emphase sur le covoiturage. Un tableau de covoiturage existe déjà sur un mur près des boîtes aux lettres étudiantes. Étant une excellente initiative, ce tableau est cependant désigné au covoiturage pour les longues distances. L'adoption d'un logiciel de covoiturage permettrait aux employés ainsi qu'aux étudiants de voyager à plusieurs au lieu de venir seul sur le campus. Dans un souci d'économiser ressources et temps, une entente pourrait être signée avec l'UdeS afin de pouvoir utiliser et adapter leur logiciel de covoiturage pour BU et par la même occasion pour CRC.



La deuxième recommandation concerne l'usage de vélos en période estivale. Les gens de Lennoxville prenant leur voiture pour se rendre sur leur campus seraient peut-être tentés d'utiliser le vélo si plus d'incitatifs leur étaient offerts. L'Université pourrait par exemple mettre des vélos à la disposition des gens à un endroit sur le campus. Moyennant un léger tarif ou en laissant simplement un dépôt (25\$ par exemple) au centre de location de vélos, un étudiant pourrait se rendre partout à Lennoxville sans avoir à prendre sa voiture. Il n'aurait qu'à ramener le vélo à la fin de la « location ». Un formulaire de location devrait accompagner toute location afin de bien s'assurer que les vélos reviennent en bon état. Vous trouverez en septième annexe un exemple de formulaire de location de vélos.

La troisième recommandation est plus ambitieuse que les deux premières. Étant donné la proximité du lieu de résidence de la plupart des étudiants, une entente avec la STS identique à celles signées par le Cégep et l'UdeS ne semble pas possible à première vue. Le nombre d'utilisateurs ne permettrait pas de rentabiliser à chaque année une telle entente offrant la gratuité de l'autobus. Par contre, rien n'empêche BU de signer un autre type d'entente propre à sa réalité. Déjà actuellement, partout sur le territoire de la STS, une carte est offerte aux 21 ans et moins au coût de 45\$ par mois. Cette carte représente une économie de 12\$ sur le tarif d'une carte régulière et correspond à un coût total de 360\$ pour deux semestres d'école. Cependant, la passe de stationnement de BU reste beaucoup plus économique pour un étudiant résidant à Sherbrooke avec un coût de 100\$ pour deux semestres et de 62\$ pour un seul. L'étudiant n'a donc aucun incitatif financier à prendre l'autobus. Sans prendre en compte l'essence et les coûts éventuels de réparation, la voiture reste beaucoup moins chère à prendre que l'autobus.

Suite à ces constats et avec la perspective d'offrir un incitatif à ne plus prendre la voiture, il est pertinent de recommander la signature d'une entente entre BU, le CRC et la STS afin d'offrir un « tarif BU/CRC » pour les travailleurs et les étudiants qui en font la demande. Un tel tarif offert à un coût moindre que la carte d'autobus actuelle, conjugué à une augmentation du coût de stationnement sur le

campus, diminuerait l'écart existant entre les tarifs actuels de stationnement et le tarif actuel de la carte d'autobus. Afin de rendre viable une telle entente, l'argent supplémentaire venant des nouveaux tarifs de stationnement devrait servir à payer une partie de la réduction du tarif d'autobus. L'autre partie se verrait assumée conjointement par la STS, BU et le CRC comme c'est le cas avec les ententes au Cégep et à l'UdeS.

### **2.5.3 Les politiques d'achats**

BU fait partie du Regroupement des Gestionnaires d'Approvisionnement des Universités du Québec (RGAUQ). Une grande partie de ses achats se fait donc via cet organisme. L'économie obtenue lors des achats regroupés du type RGAUQ se veut une excellente voie pour dégager des sommes budgétaires. Que se soit pour le papier ou les produits chimiques par exemple, la RGAUQ permet d'obtenir de meilleurs prix grâce à son immense pouvoir d'achat pour toutes les universités du Québec. « Sa raison d'être se veut le pouvoir d'achat des universités, le partage des pratiques d'approvisionnement et la représentation de fonctions d'approvisionnement des universités québécoises auprès des acteurs économiques de la province et du pays. Le regroupement procède aussi à des achats verts lorsque possible selon sa déclaration de principes. »<sup>9</sup> Cependant, le EA06 note, après une entrevue auprès du responsable des achats du Print Shop de BU, que la RGAUQ semble être un frein à l'achat de papier recyclé pour le campus. Après vérification auprès du représentant de BU à la RGAUQ, cette affirmation était vraie jusqu'à l'an passé, mais la RGAUQ a depuis rectifié le tir puisque le papier recyclé est maintenant offert aux différentes universités. La RGAUQ achète maintenant du papier recyclé « post consommation à 30% » fabriqué par Cascade. Tout type de feuille confondu, c'est environ 4 750 000 feuilles de papier recyclé que BU achète via l'organisme.

---

<sup>9</sup> <http://www.rgauq.qc.ca/>

Depuis son adoption en 2003, la politique environnementale de BU demande à tous les secteurs procédant à des achats de faire des efforts pour acheter plus vert lorsque possible. Le EA06 révèle que certains efforts furent faits dans des domaines tels que les produits nettoyants pour les concierges et la mise en vente de papier recyclé au « Bookstore ». <sup>10</sup> Cependant, il note aussi quelques lacunes comme l'achat de peinture plutôt polluantes. Comme il fut recommandé au point 2.1, le ELU devrait veiller de près à l'application des principes énoncés à l'intérieur de la politique environnementale de l'Université. Ce comité pourrait ainsi sensibiliser tous les responsables d'achats sur le campus à réellement procéder à des achats encourageant le DD.

La Table des Partenaires de la Région de Sherbrooke aide aussi BU à procéder à des achats encourageant le DD. Si une institution de la taille de BU détient un pouvoir d'achat considérable, c'est dire l'importance que la concertation des efforts des neuf institutions publiques et parapubliques de la région peut avoir à ce niveau. Dans le cadre de ce partenariat BU peut profiter des expériences d'achats des autres institutions. De plus, l'association des ces neuf institutions en vue d'acheter certains items communs à toutes se fait déjà via la Corporation de Services Regroupé de l'Estrie (CSRE). Ensemble, les neuf institutions réalisent des économies d'échelle sur les budgets d'approvisionnement en faisant leurs achats communs de papier et de gaz naturel, par exemple. BU ne possède pas de service d'approvisionnement proprement dit, il est donc bénéfique pour elle de profiter de services d'experts via la RGAUQ et le CSRE.

#### **2.5.4 La visibilité et la sensibilisation**

Le volet visibilité extérieure est un des points à l'origine de la création de la Table des Partenaires de la Région de Sherbrooke. Il importe pour les différents partenaires de faire la promotion des bons coups réalisés dans la perspective du DD dans leur propre institution, mais aussi lorsque ces bons coups sont réalisés dans le cadre du partenariat lui-même. N'étant pas moi-même membre du

---

<sup>10</sup> Environmental Audit 2006, page 21.

partenariat, je laisse le soin aux partenaires de décider comment faire la promotion des bons coups réalisés dans le cadre du DD. Mon mandat à BU se limite aux actions pouvant être faites sur le campus. Le point suivant est donc de mon ressort.

Plusieurs avenues s'offrent à BU afin d'augmenter le niveau de conscientisation sur le campus. Une première avenue est d'offrir des formations sur le DD. Ce genre d'activités de formation pourrait être facilement prises en charge par le « Environmental Club ». Des gens de Bishop's impliqués dans le DD pourraient venir discuter de leur expérience à ce sujet. Le programme « Campus Durable » du Sierra Club Jeunesse pourrait aussi être appelé à contribuer à ce genre de formation. Ce programme offre une aide spécifique aux campus désirant faire la promotion du DD. La coordonatrice du programme section Québec, est la personne à contacter en vue d'une telle activité de formation mais aussi pour tout autre besoin face à l'amélioration du DD sur le campus.<sup>11</sup> Également, offrir des activités de formation, des visites du centre tri de Sherbrooke, d'un écocentre de la Ville ou de la station des eaux usées de Sherbrooke permettraient aux gens de découvrir ce qu'il advient des objets qu'ils recyclent, mais aussi de ceux dont ils se débarrassent via les toilettes. Ce type de connaissances améliorerait grandement la conscientisation des gens face à l'environnement.

---

<sup>11</sup> Maryève Charland-Lallier : [quebec@syc-cjs.org](mailto:quebec@syc-cjs.org)

## **2.6 Réflexion dans les facultés**

L'introduction de notions de DD dans les différents cours donnés à BU peut facilement se faire sans tout chambarder le cursus des cours. Le plus difficile avec cette recommandation est surtout de provoquer la réflexion dans les différentes facultés. Certains professeurs pourraient, et avec raison, y voir une certaine intrusion dans leurs champs de compétences. Cependant, tout en respectant les champs de compétences de chacun, des notions de DD peuvent être introduites, par exemple, lors de présentation d'exercices aux étudiants. Ces notions sont de toute façon de plus en plus présentes dans la vie de tous les jours. Elles transcendent toutes les facettes de notre existence et les étudiants d'aujourd'hui auront inévitablement à composer davantage avec ces notions dans le futur. Il est donc tout à fait pertinent de les introduire à l'intérieur de certains cours.

Cette initiative a déjà vu le jour à l'UdeS l'an dernier. Un groupe d'étudiants, dont je faisais partie, a écrit une lettre adressée à chacune des facultés de l'Université en leur demandant de faire l'effort d'introduire le DD dans les cours où il était possible de le faire. Nous avons même sélectionné, pour chacun des programmes, les cours où il nous semblait possible d'introduire le DD. Malheureusement, nous n'avons pas eu un haut taux de réponses affirmatives. L'initiative, venant d'un groupe d'étudiants, fut prise à la légère par la majorité des facultés. Seule la faculté d'administration nous donna une réponse disant qu'elle procéderait à une telle réflexion. Il faut dire que cette faculté offre déjà un programme de maîtrise en DD. Afin de d'éviter ce genre d'échec, la demande faite aux différentes facultés de BU ne devrait pas seulement provenir des étudiants, mais également des instances officielles concernées par le DD sur le campus de BU (professeurs, des membres de l'administration et les membres du ELU). L'appui de cadres faisant des efforts pour le DD dans leurs domaines et de professeurs ayant déjà introduits dans leurs cours des notions de DD donnerait un poids évident à une telle demande de réflexion.

Vous trouverez en huitième annexe un exemple de lettre qui fut envoyé l'an dernier lors de notre essai à l'UdeS. La lettre adressée aux différentes facultés s'accompagnait toujours d'une page de mise en situation face à notre initiative. La demande faite aux facultés de BU pourrait éventuellement s'inspirer de cette lettre.

La recommandation spécifique de ce point est d'exiger que les directeurs de chacune des facultés procèdent à une réflexion sur l'introduction de notions de DD à l'intérieur des cours offerts dans les différents programmes de leurs facultés.

Il existe aussi un moyen afin de recevoir de l'aide financière pour faciliter la modification les cours. L'Association Québécoise pour la Promotion de l'Éducation Relative à l'Environnement (AQPERE) est une organisation pouvant aider les institutions d'enseignement à améliorer leur cursus académique du point de vue du DD. L'octroie de ressources financières faciliterait assurément l'adhésion des professeurs à une telle réflexion. Vous trouverez la description du programme de subvention provenant de l'AQPERE à la fin de la 9<sup>e</sup> annexe.

## **2.7 Liste de subventions**

Développer son organisation avec une optique de Développement Durable n'est pas toujours facile. Il faut parfois investir des sommes importantes. Les instances gouvernementales le savent et mettent à la disposition des citoyens, des entreprises et même des institutions une panoplie de programmes d'aide dans des domaines aussi divers que la recherche scientifique et sociale, l'économie d'énergie pour les véhicules et les bâtiments, le transfert des connaissances, la réduction des gaz à effet de serre, la réduction de la pollution atmosphérique et la gestion durable des matières résiduelles. Vous trouverez en neuvième annexe une liste de subventions disponibles auprès des deux paliers de gouvernements. Sans prétendre être totalement complète, cette liste donne une bonne idée de tout l'argent que BU peut aller chercher dans une perspective de réduire les coûts engendrés par un passage au DD. Vous trouverez aussi à la fin de la liste, un programme d'aide financière étant offert par un organisme sans buts lucratifs n'étant aucunement reliés aux deux paliers de gouvernement (l'AQPERE). Ces subventions, associées aux investissements de BU ne peuvent que faciliter la recherche de financement extérieur auprès des différents bailleurs de fonds habituels de l'Université.

Les programmes de subventions de la liste ne sont pas tous détaillés de la même façon. Chaque organisme et ministère ayant sa propre façon de travailler et d'expliquer ses programmes, je me suis efforcé de les résumer afin de bien démontrer à BU toutes les possibilités qui lui sont offertes. De plus, un choix a dû être fait (selon mon propre jugement) face à la pertinence de tous les programmes offerts. Les plus intéressantes possibilités de subventions seront donc détaillées.

Il y a par contre omission volontaire de certaines subventions. Pour certaines, l'application n'est pas réalisable dans la mesure où les dates d'application sont déjà passées. Par contre, les programmes les plus intéressants parmi ceux offrant un délai d'application trop

court sont quand même présentés puisque beaucoup de ces programmes seront surement reconduits et il est important d'en connaître leur existence pour une application future.

D'autres programmes offerts sont captivants, mais furent omis puisqu'ils ne répondaient pas à la réalité de l'Université. Par exemple, Agriculture et Agroalimentaire Canada offre un programme soutenant des réseaux de recherche dans le domaine des biocarburants. La possibilité de faire de la recherche dans le domaine des biocarburants existe pour BU, mais nécessiterait des investissements majeurs. De plus, elle implique la participation à un réseau de recherche de haut niveau dans le domaine. ([http://www.agr.gc.ca/sci/abip-piba/index\\_f.php](http://www.agr.gc.ca/sci/abip-piba/index_f.php)) Le focus fut d'avantage porté sur les subventions offrant de réelles possibilités d'applications.

Finalement, d'autres programmes intéressants offerts par le gouvernement ne sont tout simplement pas des subventions, i.e., qu'ils exigent une dépense à l'Université. Le Programme de Soutien à l'Éducation (PSE) est un bon exemple d'outil offert aux universités pour sensibiliser les étudiants à la protection de l'environnement et à la santé et à la sécurité au travail, et aussi pour aider ces institutions dans leurs efforts afin d'assurer la sécurité et la salubrité dans leur milieu de travail. Suite à l'abonnement annuel de l'Université (1 195\$ pour une université de moins de 50 000 étudiants), huit bases de données couvrant des sujets tels que l'hygiène au travail, les substances dangereuses et la toxicologie sont accessibles. Il faut donc payer pour l'accessibilité aux différentes bases de données. (<http://www.cchst.ca/education/asp/>)



## **2.8 Volet énergétique**

Le volet énergétique est le plus complexe à traiter dans cet essai-intervention. Loin d'avoir la prétention de répondre aux défis que pose cet enjeu, il ne pouvait cependant pas être ignoré. Quelques uns des enjeux liés à l'énergie seront ici effleurés afin d'éclairer les gens de BU sur les diverses conséquences de la bonne gestion de l'énergie sur le campus. Les actions concrètes seront d'avantage la responsabilité du Service des terrains et bâtiments.

Qui n'entend pas parler des prix de l'énergie toujours croissants depuis les dernières années? Pour cette raison, la pression est grande sur les gestionnaires d'entreprises et d'institutions afin de minimiser l'impact de cette hausse sur les coûts de production et de fonctionnement. À cette réalité, s'ajoutent les pressions environnementales venant des types d'énergie que nous utilisons pour nous chauffer, nous éclairer et propulser nos moyens de transport. Finalement, une troisième réalité demande à BU d'être plus efficace au niveau énergétique. Cette demande est assurément la plus importante des trois et provient du gouvernement lui-même via le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Le Ministère demande en effet que les universités du Québec réduisent de 14% leur consommation d'énergie d'ici 2010-2011 par rapport au niveau de 2002-2003. Un plan d'action pour l'efficacité énergétique provenant du ministère lui-même fut d'ailleurs soumis à toutes les universités de la province dans la perspective de réaliser cet objectif. Ces trois réalités amènent les gestionnaires des universités et la société en général à trouver d'autres moyens énergétiques pour répondre aux besoins exprimés plus haut. Dans l'optique de répondre à ces réalités, des petits gestes peuvent être faits sur le campus afin d'améliorer le bilan énergétique de l'Université.

Étant conscient des réalités mentionnées dans le paragraphe précédant, l'Association des Gestionnaires des Parcs Immobiliers (AGPI) a dernièrement fourni à ses membres un guide pour les aider à procéder à des appels d'offres auprès des Entreprises de Services

Écoénergétiques (ESE). Ces ESE sont des ressources pouvant aider les gestionnaires à améliorer leur parc immobilier au niveau énergétique à l'aide d'experts en plus de garantir une amélioration considérable de l'état du parc. Faire appel à une ESE donnerait à BU la capacité d'aller chercher une marge de manœuvre dans l'un des postes financiers où il existe encore une marge puisque l'économie d'énergie permet le désengagement de ressources financières en plus d'aller chercher une expertise technique au niveau de l'efficacité énergétique. Pour tout projet énergétique relié au parc immobilier de l'Université, l'avantage est considérable de faire appel à ses ESE. Surtout qu'Hydro-Québec, comme il est mentionné un peu plus loin dans ce chapitre, offre de payer une partie des coûts de l'engagement d'une telle expertise. De plus, il ne faut pas avoir peur d'investir dans l'efficacité énergétique, les coûts toujours croissants de l'énergie justifient de tels investissements.

Afin de bien cibler les rénovations et améliorations à apporter au campus, il importe de bien connaître les forces et les faiblesses au niveau énergétique de BU. À ce titre, l'outil fourni par la CREPUQ évoqué au point 2.4 demande de calculer les émissions de gaz à effet de serre qu'émet l'Université. Ces données aideront assurément à cibler les endroits où BU doit s'améliorer. On peut tout de suite penser à la bouilloire qui fournit une grande partie du chauffage de l'Université. Malgré d'importantes rénovations au fil des années afin d'être plus efficace, les technologies d'aujourd'hui peuvent sûrement encore améliorer son rendement.

Dans un souci d'éviter le gaspillage et d'ainsi économiser sur l'énergie consommée, l'amélioration du système de télégestion de l'énergie (contrôle du chauffage et des lumières à distance) ainsi que l'ajout de nouveaux locaux sous ce système de gestion seraient de bons investissements afin de réduire la consommation d'électricité. Ce système permet en effet de baisser à distance la température des pièces la nuit sans avoir à faire le tour de chacune d'entre elles. Les entrevues réalisées en début de mandat ont aussi révélé que les contrôles de températures des anciennes résidences sont problématiques puisque presque inexistant! La température étant contrôlée centralement et non dans chaque pièce, les étudiants qui ont trop chaud se retrouvent à devoir ouvrir leur fenêtre au lieu de simplement baisser le chauffage de leur chambre. L'Université se retrouve alors à chauffer dehors! Ce n'est assurément pas une bonne habitude de

la part des étudiants, mais c'est aussi le seul moyen dont ils disposent afin de « contrôler » la température de leur chambre à la fin de l'automne, en hiver et au début du printemps. Dans le même ordre d'idée, l'installation de fenêtres doubles permettrait de garder la chaleur à l'intérieur des édifices. Le EA06 révèle en effet que les fenêtres des anciennes résidences ne sont pas très étanches puisque très anciennes.<sup>12</sup>

Dans un autre ordre d'idées, l'ajout d'arbres sur les terrains de BU aiderait à diminuer le bilan négatif de production de gaz à effet de serre. Certains lopins de terres sont inutilisés et pourraient très bien devenir des boisés à terme grâce à la plantation d'arbres. La collaboration d'un ingénieur forestier est de mise dans le cas d'une plantation afin de bien choisir l'essence adaptée au type de sol que possèdent les terrains de BU, mais aussi afin d'être en harmonie avec les différentes réglementations de zonage. Il peut sembler bizarre de devoir demander une permission de planter des arbres, mais si le terrain est zoné agricole, le Ministère des l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation doit donner son accord.

La Fondation Hydro-Québec pour l'Environnement accepte de financer en partie certains projets ayant « pour effet de favoriser les interventions visant prioritairement les espèces fauniques ou floristiques à statut précaire, ainsi que l'acquisition d'habitats<sup>13</sup>. » Cependant, une telle demande de financement ne peut être faite directement par l'Université. Elle doit être le fruit d'une organisation sans but lucratif. Aussi, via le Programme d'Initiative pour les Bâtiments, Hydro-Québec offre un aide financière pour réaliser une analyse énergétique couvrant toute source d'énergie d'un bâtiment et pour réaliser un projet visant la réduction de la consommation d'électricité d'un bâtiment. Ces programmes semblent très intéressants pour BU dans une perspective de rénovation de bâtiments pour les rendre plus efficaces au niveau énergétique. Le premier programme couvre les coûts d'analyses fait par un spécialiste, qu'il soit interne ou externe. Le montant peut aller jusqu'à 50% des coûts de l'analyse ou 25 000\$. Le second programme couvre des coûts tels

---

<sup>12</sup> Environmental Audit 2006, page 45.

<sup>13</sup> <http://www.hydroquebec.com/fondation-environnement/conditions.html>

que les frais d'ingénieries relatifs à l'appel d'offre du projet et la vérification de l'efficacité par un expert avant et après le projet. Le montant peut aller jusqu'à 75% des coûts jusqu'à un montant maximal de 350 000\$<sup>14</sup>. BU devrait donc entamer cette démarche.

---

<sup>14</sup> [http://www.hydroquebec.com/grandesentreprises/ee/initiatives\\_batiments/index.html](http://www.hydroquebec.com/grandesentreprises/ee/initiatives_batiments/index.html)

### **3. LISTE D' ACTIONS COMPLÉMENTAIRES**

Cette section est inspirée des recommandations faites par les étudiants lors de la production du « Environmental Audit 2006 » ainsi que de la série d'entrevues réalisées pour la production de cet essai-intervention. À la fin de chaque section du « Environmental Audit 2006 », les étudiants y sont allés de recommandations à court, moyen et long termes. Certaines de ces recommandations peuvent être mises en place très rapidement à BU sans nécessairement impliquer d'investissements majeurs. En effet, nonobstant la mise en place des recommandations précédentes, les sept actions présentées plus bas offrent la possibilité à BU de s'orienter rapidement vers l'amélioration des pratiques de DD sur le campus. Certaines des actions peuvent avoir été introduites lors de chapitres précédents puisqu'elles faisaient partie d'un volet plus large. La liste des actions suit le présent paragraphe et l'annexe 10 documente d'avantage leur contenu. Chacune des actions est présentée en détails sous la forme d'un plan de communication tel que démontré dans le chapitre 2.3.1 afin de bien identifier qui pourrait s'occuper de chaque action, d'offrir une légère description et d'apposer un échéancier.

1. Transformer la journée environnementale en semaine ou en mois de DD;
2. Installer des autocollants près des interrupteurs afin de conscientiser sur l'importance d'une consommation responsable de l'énergie;
3. Inclure au manuel des résidences une section donnant des trucs afin d'être plus « environmentally friendly »;
4. Remplacer la vaisselle jetable par de la vaisselle compostable;
5. Multiplier les supports à vélos sur le campus;
6. Augmenter l'efficacité de l'utilisation du papier en changeant les paramètres de remise de travaux;
7. Instaurer des bacs à recyclage à l'intérieur des salles de cours et des bureaux de professeurs.

#### 4. ACTIONS PRIORITAIRES À COURT TERME

En raison de l'ampleur des recommandations présentées dans le rapport et parfois de leur complexité d'application, j'ai cru bon de recenser les premières étapes à initier et les activités incontournables pour un cheminement progressif vers les Développement Durable. Certaines de ces recommandations ne représentent qu'un sous-point d'une plus importante recommandation mais elles sont assurément primordiales.

<b>Recommandations</b>	<b>Échéance</b>
1. Adopter la bonification de la politique de Développement Durable par les instances décisionnelles de l'Université. (Recommandation 2.1)	Prochaine rencontre de la corporation
2. Modifier le statut du « Environmental and Land Use Committe » pour un comité de Développement Durable	Prochaine rencontre de la corporation
3. Procéder à l'embauche de l'étudiant pour la coordination des activités à petite échelle pour le Développement Durable sur le campus	Automne 2007
4. Procéder à l'embauche d'un étudiant pour faire le bilan du Développement Durable sur le campus via le modèle fournit par la CREPUQ	Automne 2007

5. Faire le bilan du Développement Durable sur le campus avec l'aide du modèle fourni par la CREPUQ	Doit être terminé pour le 1 <sup>er</sup> Avril 2008
6. Continuer de travailler avec les partenaires de la Table de Concertation de la Région de Sherbrooke dans les quatre domaines communs, soit, la gestion des matières résiduelles, le transport, les politiques d'achats ainsi que la visibilité et la sensibilisation.	À suivre selon les réunions de la Table de Concertation de la Région de Sherbrooke

## 5. DIFFICULTÉS ET APPRENTISSAGES

Cet essai est le plus important travail académique réalisé à ce jour. Certains obstacles ou imprévus ont quelque peu affectés le déroulement de la recherche d'information et la production de l'essai. Ma capacité de réaction afin de m'ajuster en cours de route fut mise à l'épreuve. Par ailleurs, certains autres facteurs ont facilité mes tâches de recherche et de rédaction ou m'ont permis de m'ajuster plus facilement aux obstacles s'étant présentés au fil des semaines.

La collaboration de tous les gens rencontrés est certainement un des éléments positifs inattendus rencontrés lors de ma recherche d'information. Aucune réticence due au fait que je provienne d'une autre université ne fut rencontrée. Tous y voyaient simplement une belle occasion pour BU de s'améliorer au niveau du DD. Je m'attendais à devoir justifier la démarche de l'essai-intervention plus farouchement dans certains cas mais il n'y a pas eu nécessité de le faire. Dans le même ordre d'idées, les intentions des gens face au DD m'ont aussi surpris. Il est étonnant de constater que les choses ne bougent pas plus vite et d'une manière plus coordonnée puisque tous les gens interviewés ont le DD à cœur. Ces entrevues ont aussi permis de constater l'uniformité des perceptions face à

l'organisation du DD sur le campus. Tous y voyaient un manque d'engagement et de vision de l'Université. Cette uniformité m'a permis de bien cibler mes recommandations.

Concernant les obstacles rencontrés, certains furent plus inattendus que d'autres. Je fais principalement référence à la grève déclenchée par les employés de soutien ainsi qu'au « lock-out » décrété par la direction quelques jours plus tard. Je ne pouvais avoir aucune influence sur ce facteur. La principale conséquence de ces événements fut d'empêcher la rencontre de certains intervenants importants de BU au moment opportun. Ma cueillette d'information ne pouvait être exhaustive dès le départ et je me devais donc d'émettre certaines hypothèses afin de poursuivre mon analyse. Par chance, une fois le conflit terminé, j'ai pu rencontrer ces personnes. L'objectif des rencontres s'en est par contre trouvé modifié, puisqu'étant déjà très avancé, ces entrevues ont davantage servi à valider les points déjà élaborés et les hypothèses énoncées plutôt que procéder à une cueillette d'information comme ce fut le cas pour les rencontres réalisées plus tôt.

Cet imprévu m'a de plus forcé à exercer ma patience et flexibilité (ou capacité d'adaptation). Souvent j'ai dû réagir afin de modifier le plan d'action prévu ainsi que certains échéanciers. Il ne fallait pas juste attendre, la réaction était de mise afin de pouvoir rencontrer l'échéancier final.

Une deuxième difficulté est venue de l'information elle-même. Il existe beaucoup d'information sur le Développement Durable. Il aurait été facile de m'égarer dans cette marre d'informations, surtout au niveau de l'information électronique. Internet fut ma plus grande source d'informations théoriques sur le sujet et certains choix durent être faits afin de respecter les délais de temps imposés à la cueillette d'informations. J'ai par contre trouvé difficile de faire ces choix; d'être capable de discerner la bonne information de celle se voulant accessoire et de sélectionner les données pertinentes à mon contexte. À ce sujet, les entrevues réalisées avec les experts du DD hors campus m'ont grandement guidées.



Dans un tout autre ordre d'idées, certains éléments rencontrés au cours de mon intervention en ont facilité le déroulement. Il y a bien sûr, mon expérience du campus. Ayant été étudiant à cet endroit pendant un long moment, je n'ai pas eu besoin de me faire expliquer bien longtemps les rouages internes. La connaissance de certains étudiants et certains professeurs a facilité les premières démarches afin de réaliser les entrevues nécessaires. De plus, la collaboration étroite avec le Directeur du Service des Terrains et Bâtiments, Michel Caron a permis de bien cerner les dynamiques présentes au niveau politique sur le campus mais aussi a facilité l'approche auprès de certains cadres pour des entrevues. L'obligation de procéder à toutes ces entrevues m'a forcé à passer outre ma timidité naturelle. La relative facilité avec laquelle j'ai réussi à le faire est allée au-delà de ce que je me croyais capable. Mais tous ces nombreux contacts m'ont permis de constater une certaine aisance dans les relations interpersonnelles.

Finalement, je crois que le plus gros défi relevé face à mon apprentissage est la rédaction de ce mémoire. Qu'il s'agisse de la clarté des idées, de la précision des concepts ou de la fluidité du style, j'ai d'abord dû y consacrer plusieurs heures et recommencer très souvent certaines sections. Il a fallu être diplomate dans la manière de poser les constats, sans pour autant en diminuer leur importance. Il fallait être précis et concis tout en évitant la répétition tout au long du texte. Il fallait bien cibler les domaines d'intervention afin de rester à l'intérieur du mandat. Sans être une faiblesse notoire, l'écriture du français n'était certainement pas une force chez moi (j'ai fait deux de mes trois années de Cégep et mon premier cycle universitaire dans un milieu anglophone). J'ai donc dû redoubler d'efforts et obtenir de nombreux conseils afin de relever mon niveau de rédaction.

## 6. CONCLUSION

La mise en place des recommandations, ou du moins des incontournables identifiés dans le quatrième chapitre, ne peut qu'apporter une série d'avantages pour l'Université Bishop's.

Les étudiants, conscientisés plus que jamais au DD, s'attendent à ce que leur environnement scolaire fasse des efforts à ce niveau comme eux-mêmes le font à la maison. Une communication efficace des initiatives et des bons coups réalisés sur le campus au niveau du DD aidera et collaborera à attirer de nouveaux étudiants.

L'Université se qualifiant de verte ne l'est pas seulement dans le but de suivre une mode. Au contraire, elle représente l'avenir. En premier lieu, l'état de l'environnement de notre planète nous interpelle à gérer d'une façon plus écologique. Chaque palier gouvernemental, chaque institution, chaque entreprise et chaque citoyen se doit de mettre la main à la pâte afin de changer nos façons de faire. D'ailleurs, gérer la société comme nous l'avons toujours fait devient tout simplement plus coûteux que d'investir dans de nouvelles pratiques. Les coûts énergétiques toujours plus élevés ainsi que les coûts d'entretien des équipements et des bâtiments résultant de mauvaises décisions prises dans le passé deviennent des coûts insupportables pour un type d'institution déjà sous pression budgétaire comme les universités le sont actuellement. Une marge de manœuvre considérable est à la portée des gestionnaires à l'intérieur des postes budgétaires tout juste évoqués. Il est possible de libérer du « financement » pour répondre à des besoins plus criants grâce à des investissements majeurs en environnement.

L'étape suivant la mise en place des recommandations de ce document consiste à rendre le DD présent dans le quotidien de BU. Les principes économiques, environnementaux et sociétaux que composent le DD se doivent d'être imbriqués dans la culture de

l'Université. Ils doivent donc transcender toute décision académique et de gestion comme cela est déjà le cas dans bon nombre de vies de simples citoyens.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Agence Canadienne d'Évaluation Environnementale:

[http://www.acee-ceaa.gc.ca/index\\_f.htm](http://www.acee-ceaa.gc.ca/index_f.htm)

Association for the Advancement of Sustainability in Higher Education (AASHE):

<http://www.aashe.org/>

Association Québécoise pour la Promotion de l'Éducation Relative à l'Environnement:

<http://www.aqpere.qc.ca/>

Bardati, Darren R., The integrative role of the campus environmental audit : experiences at Bishop's University, Canada. *International Journal of Sustainability in Higher Education*. Vol. 7, No. 1, 2006. PP.57-68.

Bishop's University:

[www.ubishops.ca](http://www.ubishops.ca)

Cégep de Sherbrooke:

[www.cegepsherbrooke.qc.ca/](http://www.cegepsherbrooke.qc.ca/)

Centre Canadien de Recherche en Sciences Humaines :

[http://www.crsh.ca/web/home\\_f.asp](http://www.crsh.ca/web/home_f.asp)

Centre Canadien de Recherche en Sciences Naturelles et Génie :

<http://www.crsng.gc.ca/indexfr.htm>

Concordia University:

<http://r4.concordia.ca/>

<http://sustainable.concordia.ca/>

Conférence des Recteurs et Principaux des Universités Québécoises (CREPUQ):

<http://www.crepuq.qc.ca/>

Conseil du Bâtiment Durable du Canada (Certification LEED):

<http://www.cagbc.org/index.php?language=2>

Environmental and Land Use Committee:

<http://www.ubishops.ca/elu/index.html>

Fonds Québécois de Recherche sur la Société et Culture :

<http://www.fqrsq.gouv.qc.ca/>

Hydro-Québec :

<http://www.hydroquebec.com>

Recyc-québec

<http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/accueil.asp>

[http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/ProgVERRRNouv/Norm\\_Critere.pdf](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/ProgVERRRNouv/Norm_Critere.pdf)

Ressources Naturelles Canada:

<http://www.nrcan-rncan.gc.ca/com/index-fra.php>

<http://www.oeo.nrcan.gc.ca/commerciaux/appui-financier/existant/implementation.cfm?attr=20>

Regroupement des Gestionnaires d'Approvisionnement Universités Québécoises (RGAUQ):

<http://www.rgauq.qc.ca/>

Sierra Club Jeunesse -- Campus Durable:

<http://syc-cjs.org/sustainable/tiki-index.php?page=Accueil>

<http://syc-cjs.org/sustainable/Recherche+des+indicateurs+du+CTEDC&bl>

Transport Canada:

<http://www.tc.gc.ca/fr/menu.htm>

University Leaders for a Sustainable Future (ULSF):

<http://www.ulsf.org/index.html>



## ANNEXE 1

### Proposition d'intervention

Auteur : Benoit Tanguay  
Date de création : 5 Juin 2007  
Version 1

<b>Validation des aspects techniques</b>	<b>Nom</b>	<b>Date</b>
Enseignant superviseur	Suzanne Wells-Pagé	10 Juin 2007
Superviseur en entreprise	Michel Caron	12 Juin 2007

#### CONTRÔLE DU DOCUMENT

#### Distribution

<b>Copie n°</b>	<b>Nom</b>	<b>Localisation</b>
1	Suzanne Wells-Pagé	Université de Sherbrooke
2	Michel Caron	Université Bishop's
3		
4		



# Proposition d'intervention

## 1. Présentation du contexte actuel

Entre 1994 et 2003, quatre audits furent menés sur le campus de L'Université Bishop's (B.U.) afin de mesurer le nombre d'activités environnementales et de développement durable (DD) s'y déroulant. Une analyse de ces quatre audits faite en 2005 par le Professeur Darren Bardati démontre le manque de coordination entourant la mise en œuvre de toutes ces actions<sup>15</sup>. Des besoins de planification, de coordination et de communication sont à combler face à toute l'activité environnementale sur le campus. Un modèle de fonctionnement doit être établi en intégrant ces trois éléments afin de propulser le DD sur le campus. Ce modèle de fonctionnement permettrait à un étudiant de coordonner l'ensemble des activités de DD, sans nécessairement avoir à gérer chacune d'entre elles. De plus, cette coordination des activités devra suivre la direction donnée aux activités environnementales et de développement durable découlant de la dernière planification stratégique de B.U.

Une première ébauche d'un projet d'intervention (voir à l'annexe 1) fut présentée au Environmental Land Use Committee (ELU) lors de sa dernière réunion. Cependant, la portée de ce projet allant bien au-delà de ce qui pourrait être réalisé car il adoptait une perspective à moyen terme. Le temps restreint de l'intervention ainsi que l'ampleur de la tâche de mise sur pied d'un modèle de fonctionnement ne permettent pas d'aller aussi loin. De la première phase imaginée dans cette ébauche, certains éléments feront inévitablement partis du modèle de fonctionnement proposé ici. Il faut penser à l'adhésion à Campus durable, un organisme incluant beaucoup d'universités canadiennes aidant les campus à réaliser des activités de DD, la création d'un poste étudiant ayant des responsabilités de coordination et de communication ainsi que la refonte de la politique environnementale en un véritable engagement envers le DD arrimé à la dernière planification stratégique de B.U. S'ajouteront également d'autres éléments qu'il faudra préciser pour faire du modèle de fonctionnement la base sur laquelle s'appuyer afin de véritablement propulser le DD sur le campus de B.U.

---

<sup>15</sup> Bardati, Darren R., The integrative role of the campus environmental audit : experiences at Bishop's University, Canada. *International Journal of Sustainability in Higher Education*. Vol. 7, No. 1, 2006. PP.57-68.

**Mandat:** Proposition d'un modèle de fonctionnement permettant d'assurer la planification, le développement et la coordination des actions environnementales et de développement durable à l'Université Bishop's.

## **2. Objectifs visés par l'intervention**

### **Objectifs du projet :**

L'objectif premier du projet est de fournir à l'Université Bishop's les outils nécessaires à une réalisation coordonnée des activités. En plus d'assurer une place de choix à l'environnement, le développement durable se fait conjointement en tenant compte de l'économie et de l'aspect social du développement. Ces trois considérations devront être développées conjointement avec le volet communautaire de B.U. lors de l'élaboration du modèle de fonctionnement. Il est important d'ajouter de la rigueur, une planification, de la coordination et de la communication autour de toutes les activités environnementales sur le campus de B.U.

### **Liste des livrables :**

- Démarrer les démarches d'adhésion à Campus Durable;
- Élaboration du modèle de fonctionnement afin d'assurer la planification, la coordination des activités et la communication entre tous les acteurs concernés;
- Définir les rôles et responsabilités de l'étudiant qui sera en charge;

### **Objectifs de l'étudiant :**

Cette essai/intervention en entreprise se veut la fin de mon cheminement d'étudiant. C'est pourquoi l'intervention doit fournir l'occasion de mettre en pratique les connaissances acquises au cours de la dernière année notamment en termes de gestion de projet, d'élaboration de politiques et d'outils de gestion.

### **3. Méthodologie (approches, techniques et activités)**

Une revue de littérature des principales expériences de DD dans les universités ou toutes autres institutions comparables devra être faite afin d'aller chercher le maximum d'idées mais aussi pour éviter les pièges. Tout près de nous, les expériences présentement en cours au Cégep de Sherbrooke, à l'Université de Sherbrooke et à l'Université Concordia à Montréal se présentent comme de bons modèles à suivre. Le premier en termes de mobilisation de la direction, du personnel et des étudiants mais aussi pour l'établissement de politiques axées sur le DD. L'Université Concordia se démarque pour sa part en termes de participation et de coordination étudiante.

Des entrevues semi dirigées avec différents acteurs important de l'Université aideront à cerner les différentes préoccupations de l'ensemble de l'organisation. Il s'agit de voir comment les gens voient l'évolution future du DD sur le campus. Ces entrevues serviront aussi à nourrir la banque d'idées d'actions de DD à entreprendre sur le campus.

Suite aux entrevues et à la revue de littérature, les grandes lignes du modèle seront présentées à Michel Caron pour validation afin de poursuivre dans la bonne direction.

Suite à cette validation de la direction du modèle, celui-ci sera détaillé. L'élaboration d'une série de livrables viendra compléter. Ces livrables seront aussi valider par Michel Caron.

La rédaction d'un rapport final suivra tout ce travail de recherche, de réflexion et de production du modèle de fonctionnement.

Tous les outils vus en classes et mis à ma disposition seront utilisés si pertinent à l'exercice. L'expérience des superviseurs sera aussi mise à contribution. Des points de contrôle (jalons) seront aussi mis en place tout au long du projet afin de valider les avancements.

#### **4. Rôles et responsabilités**

En plus du rôle et des responsabilités attribuées à l'étudiant par le document « ADM 810 – Intervention dans le milieu », j'aurai à satisfaire les attentes en termes de pertinence et de qualité de contenus et de délai. J'aurai à amener de la valeur ajoutée à B.U. et je devrai aussi tirer profit au maximum de l'expérience qui m'est offerte.

Un rôle et les responsabilités de supervision au dossier sont assumés par Michel Caron auprès de l'étudiant selon les demandes du document « ADM 810 – Intervention dans le milieu. »

Un rôle et les responsabilités de supervision académique sont assumés par Suzanne Wells-Pagé auprès de l'étudiant selon les demandes du document « ADM 810 – Intervention dans le milieu. »

#### **5. Principales étapes et échéanciers (voir annexe 3 pour diagramme de Gantt)**

-12 Juin : Remise du plan d'intervention à Michel Caron à L'Université Bishop's et début officiel de l'intervention. L'école se termine le 22 Juin, il faudra donc limiter le travail aux entrevues durant cette période;

-12 Juin : Rencontre de suivi avec Suzanne Wells-Pagé;

-13 au 20 Juillet : Rencontres avec différents intervenants de B.U. (à cédule);

-16 Juillet : Fin de la revue de littérature, classement des renseignements obtenus et début de production de documents;

-11 au 27 Juillet : Élaboration de l'approche du modèle de fonctionnement détaillé ainsi que des différents livrables devant compléter le modèle. Validation auprès des deux superviseurs;

-30 Juillet au 20 Août : Élaboration du modèle de fonctionnement et validation auprès des deux superviseurs;

-20 Août au 3 Septembre : Production du rapport final

-Début Septembre : Remise de l'essai et présentation finale (à cédule).

## 6. Budget et dépenses

Le projet ne requiert pas à première vue de déplacements particuliers à l'extérieur de la ville. Par contre, s'il y a lieu, il serait intéressant d'obtenir un remboursement des frais d'un quelconque déplacement ou repas et ce, selon les termes en vigueur à l'intérieur du document « ADM 810 – Intervention dans le milieu. »

## 7. Clause de confidentialité

Je, \_\_\_\_\_, m'engage à ne divulguer aucune information concernant les activités de l'Université, dont je pourrais avoir connaissance dans l'accomplissement de mes fonctions et qui serait de nature à porter préjudice à l'Université.

Cette obligation de confidentialité s'applique aussi à l'égard des tiers impliqués dans l'intervention.

Elle gardera tous ses effets pendant toute la durée du contrat de travail et se prolongera après la rupture de celui-ci pour quelque motif que ce soit.

Date : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ \_\_\_\_\_



## ANNEXE 2

Les réponses aux questions sont à la fois en anglais et en français puisque les entrevues furent réalisées dans les deux langues.

### Questionnaire B.U. – Sommaire

#### 1. Regarding SD, what values and vision should have B.U.? (environment, community and economic)

- No vision at the present moment (4, lack of long term planning). Complicated organism;
- B.U. is not a leader but a follower (2). Something has to be imposed in order that it is implemented, things have to be pushed (2). Always the same people on committee.
- Institutionalised SD policy with goals, commitments for everybody (5, mobilisation);
- The 6<sup>th</sup> sentence of the new strategic plan says that the first 5 sentences shall be implemented in a green way. This is not enough. There should be a specific goal for green ways of acting on campus because this will give the target (a vision) to reach for everybody. Instead of only looking at their own domain, they would be able to see the big picture (the target to reach) at the same time.
- Développer une conscience environnementale;
- Formation d'un comité multipartite pour analyser le bilan qui sera fait. Les objectifs découleront de ce bilan;
- Montrer l'exemple;
- Approfondir la connaissance et la recherche;
- Faciliter les bonnes communications dans le DD

#### 2. What would be the best way to assure the management of SD activities at B.U.? (planning, coordination, direction, control and communication)

- Unified approach including the academic (5);
- More stability for the committee (5, qu'il y ait un comité, représentation étudiante importante, comité plus ciblé sur le DD que le ELU l'est actuellement);
- Someone to lead the direction to go to (take the lead instead of being followers) (3);
- Get rid of the myth of "expense" (things have to be taken as investments), demonstration of the economic part;
- Regulation from the region of Sherbrooke or government;



- The environmental policy has to be included in the strategic plan;
- Proper industrial audit (2, comprehensive assessment);
- A full or part time sustainability office or officer (be a full time member of the ELU, aider les groupes qui font des demandes de projets, faciliter la tâche aux étudiants en les dirigeants vers les bonnes ressources.) (3);
- REWARD sustainability;
- Il faut savoir ce que l'on veut faire (2, cela favorise l'implication des gens);
- Fees;
- Le SRC se doit de montrer l'exemple pour avoir un plus grand poids lorsqu'il parle.

**3. Do you know any organisation or association, in and off campus, to which B.U. could associate with in order to propel SD on campus?**

- Groupe Foretier,
- Ville de Sherbrooke (2),
- Environmental Club (2),
- Groupe SM
- ULSF;
- Creation of a non-profit organisation to manage the forest with a mission of conservation and education (park with different types of forest management – intensive cutting, SD management and nothing). This organisation shall report to B.U.
- AQPERE pour aller chercher des fonds;
- Collège Rosemont (aller voir exemple).
- Jenn Kang;
- Sociology Club;
- Township Association (out campus).
- Campus Durable,
- Coalition Jeunesse Sierra
- Tourbière de Johnville (organisme sans but lucratif);
- Building Committee de B.U.;
- Les Amis de la Terre.

**4. Are you in charge of or involved in any SD activities on campus?**

Le présent sommaire ne répond pas à cette question.

**5. What would be your #1 priority in terms of specific project to be done at B.U.? What would be the first steps?**

- Inventory of what B.U. currently do (2);
- Student driven projects.
- Transport, (3, Car free campus (part of campus); different prices for parking lots; free buses with STS; in-house bus to Lennoxville, organisation physique du campus (tout est fait pour la voiture), une suggestion de 2 stationnements – est et ouest – pour un campus sans voiture, Éthanol, facilité le transport à vélo, covoiturage);
- Détermination de la direction
- Environmental fee (small one to start)
- Activités communautaires (2, que le campus soit plus impliqué dans la communauté);
- Communication à travers le campus par une page environnementale, des exemples de réussite dans le « Campus », à la radio et faire de la formation (2).
- Être un leader;
- Convaincre les profs;
- Réduire le niveau de déchet (l'emprunte)
- Plan de communication en DD (coordination des activités et de la communication)
- Utiliser des produits et matériaux non-polluants
- Formation (offrir des cours à tous)
- Assurer le PODC de tout le volet DD.

**6. If you could name three other interesting projects that should be done at B.U., what would they be?**

- Water management;
- composting (4);
- building efficiency – LEED (4);
- lights;
- buying policy;
- natural gas vehicles;
- purchasing policy;

- Bursary (grant) for green student ideas or projects;
- Recyclage (2);
- Vaisselle réutilisable.
- Jardins communautaires (pour tout Lennoxville?).
- Énergie: aller chercher subventions (gouvernements) et investissements (B.U.), échelonnage sur 5 ans pour ce type de projet à cause de l'envergure;
- Politique pour l'acquisition des biens (voir RGAUQ, faire attention aux normes et logos)  
Éthanol, facilité le transport à vélo, guide électronique (tout en version électronique), transport (autobus et covoiturage);
- Guide électronique (tout en version électronique).

## ANNEXE 3

### Proposition de Bonification de la Politique Environnementale de B.U. en une Politique de Développement Durable

Soustraction en **mauve foncé**      Ajout en **gris pâle**

#### BISHOP'S UNIVERSITY ENVIRONMENTAL POLICY

Approved by Executive Committee, November 21, 2003

##### 1. PREAMBLE

Bishop's University (B.U.) is committed to improving the state of the campus environment. The overall aim of the policy is to move Bishop's University into a more environmentally sustainable direction with adaptable, realistic and measurable targets regarding all three aspects of sustainable development, which are environment, economy and community.

After consulting similar policies at other Canadian universities, B.U.'s Environment and Land Use Committee (ELU) (see section 3 below), has prepared this document which presents the **environmental** **sustainable development** policy's mission, policy areas and target goals.

Feel free to send your comments and suggestions to:

Mr. Al Ansell at [aansel@ubishops.ca](mailto:aansel@ubishops.ca) or Dr. D. Bardati at [dbardati@ubishops.ca](mailto:dbardati@ubishops.ca)

##### 1.1 Mission:

As an institute of higher education, B.U. has the responsibility, and commits itself by specific actions, to serve as a role model in the area of Sustainable Development. areas of environmental protection and waste management. To do so, Bishop's University engages itself to link the objectives of the present policy with the priorities of its strategic plan and to push forward any interesting activities related to Sustainable Development on campus.

## 1.2 Coverage

The Environmental Policy applies to the B.U. campus and involves all users of B.U. facilities, including B.U. and Champlain Regional College (C.R.C.) faculty, students and staff.

## 1.3 Goal

B.U. seeks to minimise its impact on the environment through a program of continual improvement in environmental performance, achieved by implementing a feasible and comprehensive environmental policy with measurable and achievable targets.

## 1.4 Definition

Sustainable development is defined as a form of development « that meets the needs of the present without compromising the ability of future generation to meet their own needs ». <sup>16</sup> *Johannesburg Declaration* <sup>17</sup> says that economic development, community development and environment protection are the core pillars of sustainable development; they are « interdependent and... reinforce themselves mutually ». In this context, sustainable development leans itself on a long term vision to which decisions are taken according to a set of principles that allow environmental, economic and societal aspects to be realized in a responsible way.

## 2. POLICY AREAS

---

<sup>16</sup> <http://www.un.org/esa/sustdev/index.html>

<sup>17</sup> [www.un.org/french/events/wssd/](http://www.un.org/french/events/wssd/)

The policy is structured into eight areas: **Environmental Sustainable Development** Awareness, Curriculum, Energy, Transportation, Water Consumption, Solid and Organic Waste and Hazardous Materials, Purchasing, and Buildings. **Regarding these areas, B.U. engages itself to push forward activities related to these areas.**

### **2.1 Environmental Sustainable Development Awareness**

B.U. will endeavour to enhance awareness of campus **environmental sustainable development** projects and the activities of the Environment and Land Use Committee (ELU).

### **2.2 Curriculum**

B.U. encourages faculty and Senate to consider, where appropriate, taking steps to incorporate environmental content throughout existing curriculum, increasing environment related course offerings and programs seeking more resources to dedicate to environmental research.

### **2.3 Energy Efficiency**

B.U. will endeavour, in conjunction with the Facilities Department, to minimise energy consumption, reduce emissions and reduce the consumption of fossil fuels and other non-renewable energy sources.

### **2.4 Transportation**

B.U. will endeavour, in conjunction with the Facilities Department, to minimise vehicular energy consumption and to reduce emissions and the consumption of fossil fuels.

### **2.5 Water Consumption**

B.U. will endeavour, in conjunction with the Facilities Department, to minimise water consumption.

### **2.6 Waste Reduction: Solid, Organic and Hazardous Materials**

B.U. will endeavour, in conjunction with the Facilities and other departments, through recycling, composting and other waste management projects, to minimise solid and organic waste production and to limit and monitor the use of hazardous materials on campus grounds, in cleaning and in laboratories.

## **2.7 Purchasing**

B.U. will endeavour, in conjunction with the Vice-Principal Finance and Administration to minimise the ecological impact of the products and services purchased in support of campus operations.

## **2.8 Buildings**

B.U. will endeavour, in conjunction with Facilities Department, to minimise the ecological impact of the construction, maintenance and operation of the buildings on campus.

## **3. ENVIRONMENT AND LAND USE COMMITTEE**

The Environmental Policy will be monitored regularly and evaluated by a standing sub-committee of the Executive Committee, the Environment and Land Use Committee, with the following membership:

- Three (3) Community members appointed by the Chair of the Executive Committee
  - The Principal
  - The Vice Principal Finance and Administration
  - The Director of Facilities
- Two (2) members of the continuing faculty, elected by Faculty Council
- One (1) BUSA representative, elected by BUSA
- One (1) student, appointed by the Student Representative Council
- One (1) Champlain Regional College representative

(One of the two faculty member should be someone from The Geography and Environmental Studies Department or at least someone really involved into sustainable development activities to insure the presence of an “expert” at the committee.)

## **4. TARGET GOALS**

Target goals provide a framework for the implementation of the environmental policy.

As a result of the findings and recommendations of the triennial "Campus Environmental Audit Project" and the mission of the Environmental and Land Use Committee, target goals will be added and revised from time to time.

As a result of the findings and recommendations of the "Sustainable Development Assessment Model" provided by the CREPUQ and the mission of the Environmental and Land Use Committee, target goals will be added and revised from time to time.

### **4.1 Environmental Awareness**

4.1.1 Maintaining a webpage ([www.ubishops.ca/elu](http://www.ubishops.ca/elu)) containing the minutes and associated documentation of the Environment and Land Use Committee (ELU).

4.1.2 Developing an annual campus-wide "Environmental Awareness Campaign", with the involvement of students, faculty and staff, aimed at raising awareness of campus environmental projects.

### **4.2 Curriculum**

4.2.1 Where appropriate, incorporating cases and examples derived from the Campus Environmental Audit Project or other on-campus environmental projects into course-work.

4.2.2 Where appropriate, using local community environmental resources, and integrating local and regional issues into course work.

4.2.3 Where appropriate, using speakers, presentations, debates and other such methods to educate students on environmental topics.

### **4.3 Energy Efficiency**

4.3.1 Establishment of a baseline as a standard against which improvement in energy consumption can be measured.

4.3.2 Undertaking projects to increase energy efficiency or decrease pollution wherever there are acceptable payback periods of the costs involved.



4.3.3 Using an integrated approach to facilities management. An integrated approach implies that energy costs should be analysed by taking into account all energy types rather than examining individual systems or energy types in isolation.

4.3.4 Exploring government initiatives to ensure participation in relevant programs in the areas of pollution reduction and energy efficiency.

4.3.5 Incorporating energy efficiency and renewable energy technologies in all building projects.

#### **4.4 Transportation**

4.4.1 Making bike racks available at academic and residence buildings.

4.4.2 Taking emission levels into consideration in the purchase of vehicles.

#### **4.5 Water Consumption**

4.5.1 Installing water efficient models when replacing any water fixtures on campus.

4.5.2 Undertaking projects to decrease water usage.

4.5.3 Using longevity and water efficiency as primary considerations when purchasing water fixtures

#### **4.6 Waste Reduction: Solid, Organic and Hazardous Materials**

4.6.1 Having an effective paper waste reduction program.

4.6.2 Limiting solid waste generated by the university.

4.6.3 Maintaining an effective recycling program (paper, glass, plastic, metals, computers and other materials) across campus.

4.6.4 Offering furniture for sale or donation prior to disposal.

4.6.5 Using yard waste as mulch on campus grounds.

4.6.6 Implementing a food composting program.

4.6.7 Using effective, environmentally friendly cleaning supplies when appropriate.

4.6.8 In accordance with Provincial and Federal regulations, monitoring the safe use and storage of hazardous and toxic materials on campus and carrying out their disposal.

#### **4.7 Purchasing**

4.7.1 Minimising the required use of paper by photocopiers and printers.

4.7.2 Favouring the purchasing of unbleached, recycled and post-consumer paper.

4.7.3 Having unbleached recycled paper in the Bookstore.

4.7.4 Taking the following factors into account in purchase of products:

- a) reduced packaging;
- b) environmental performance (*i.e.* energy saving);
- c) reduced consumption;
- d) construction (*i.e.* recycled materials rather than tropical hardwoods);
- e) longevity.

4.7.5 Providing information to departments comparing the environmental performance of different products. (*i.e.* Fax machines that can use recycled paper, etc).

#### **4.8 Buildings**

4.8.1 Monitoring and minimising response time for building maintenance and repairs. Neglected maintenance tasks generally increase energy use and potential harm to the environment.

4.8.2 Completing an environmental impact analysis prior to new building projects and minimising such impact through appropriate selection of materials or design elements.

4.8.3 Using environmentally friendly materials and disposal procedures during building construction and renovations.

## **5. IMPLEMENTATION – *Environmental Action Plan***

The B.U. Environmental Policy will be implemented as part of an ongoing and adaptable *Environmental Action Plan*, developed by the Environment and Land Use Committee, in consultation with administrators, faculty, staff and students. This plan could be inspired by the work of a former B.U. student, Benoit Tanguay, who has produced in 2007 summer a series of recommendations regarding sustainable development for Bishop's campus. The results of the CREPUQ sustainable development model should also be considered to target the needs of B.U..

The *Environmental Action Plan* spells out specific actions with specific deadlines to implement the policy's target goals.

## **ANNEXE 4**

### **Définition de tâches du coordonnateur étudiant**

Le mandat du poste de coordonnateur étudiant vise à combler un besoin de coordination et de planification d'activités de développement durable n'exigeant pas d'approbation de la direction de l'Université.

#### **Sous la responsabilité :**

Le coordonnateur devrait être un membre du « Environmental Club » afin d'assurer une cohérence dans les actions. Ce poste devrait se rapporter au président du ELU afin de justifier les actions entreprises au cours de l'année à l'aide d'une rétrospective annuelle.

#### **Est responsable de :**

Le coordonnateur aura pour responsabilité de recevoir les demandes de projets étudiants. Ceux-ci doivent être en accord avec la politique de développement durable de l'Université. Il a pour responsabilité d'épauler les étudiants dans l'ébauche de leurs projets afin de rendre ceux-ci plus structurés, plus crédibles et plus faciles à visualiser pour les instances décisionnelles.

L'étudiant aura aussi comme responsabilité de planifier et de coordonner toutes les activités de DD ne nécessitant pas d'investissement majeur et/ou de coordination à temps plein. Par exemple, la gestion d'une journée de DD sur le campus ou bien la gestion du programme de compostage sont des exemples de projets qu'un étudiant pourrait épauler et coordonner. Ces projets peuvent venir de toute personne œuvrant sur le campus.

Un rapport annuel étalant tous les projets réalisés au cours de l'année devra également être produit et présenté aux instances décisionnelles (ELU).

#### **Qualifications requises :**

-Le candidat devra :

- en être à sa deuxième année universitaire ou posséder une expérience de gestion pertinente;
- démontrer un intérêt marqué envers le DD et ses principes directeurs;
- posséder une capacité de gestion, i.e., un esprit d'initiative; une facilité à travailler en groupe; un intérêt envers l'innovation; des habiletés à planifier et coordonner des activités et projets.

## ANNEXE 5

### Formulaire de présentation de projet

Le projet suivant est utilisé à titre d'exemple seulement.

Nom du projet :	Formation en Développement Durable sur le campus de B.U.
Initié par :	L'étudiant Benoit Tanguay
Lieu de l'activité :	Loft
Coordonnateur :	Benoit Tanguay
Date ou échéance :	Tous les samedis matins du mois de septembre de 9h30 à 11h30, (les 1 <sup>er</sup> , 8, 15, 22 et 29 septembre 2007).
Description et pourquoi :	<p>À chaque samedi matin, de 9h30 à 11h30, une formation sur le Développement Durable sera donnée dans le Loft. Un invité viendra conseiller les gens sur des pratiques de DD à adopter chez soi mais aussi sur le campus. L'activité vise une interaction entre le formateur et les gens y assistant. Les questions sont donc bienvenues afin que des discussions soient engendrées.</p> <p>Cette activité répondra aux besoins de conscientisation de la communauté universitaire mais aussi à ceux de la communauté de Lennoxville face au Développement Durable. Pour que le DD avance sur le campus, il faut réussir à augmenter le niveau de</p>

	conscientisation des gens.
À qui est adressée l'activité :	Toute la communauté du campus (étudiants, professeurs et personnel non-enseignant) et aussi à toute la communauté de Lennoxville.
Coût de l'activité :	100\$ par jour pour le formateur. (Coût total de 500\$)

La description et répondre au « pourquoi » de l'Activité sont les points les plus importants du formulaire. Ces points justifieront la nécessité pour que l'activité ait lieu.

## **ANNEXE 6**

Quelques trucs pour une Conférence de presse, développés suite à l'entrevue avec Jacinthe Marcoux, graduée en communication de l'UdeS :

La première étape pour organiser une conférence de presse consiste à inviter les médias appropriés une à deux semaines avant la conférence en question. Il faut laisser le temps aux médias de désigner quelqu'un à la couverture de notre événement. Il est bon de procéder à un rappel téléphonique quelques jours avant la date de la conférence afin de bien rappeler aux médias que nous tenons à leur présence. L'invitation de journalistes est de mise, mais il est également souhaitable d'inviter tous les gens à qui s'adresse le message (communauté étudiante, population de Lennoxville par exemple) afin de donner une plus grande envergure à la conférence.

Le moment idéal pour tenir la conférence reste le début d'une semaine. De cette manière, on s'assure que les différents médias auront « la place » nécessaire à la publication de l'information donnée durant la conférence. De plus, une conférence de presse s'accompagne toujours d'un petit goûter pour les invités (du café et des biscuits par exemple). Généralement, la personne détenant l'information n'est pas la même qui organise la conférence. Cette dernière sera utile lors de la conférence afin de gérer un bon déroulement. La personne attirée à la diffusion de l'information pourra alors se concentrer sur la diffusion du message et n'aura pas à veiller à ce que les gens ne manquent de rien. Bref, il est bon de répartir les tâches entre un organisateur et un diffuseur d'information.

Lors de la conférence, il importe de distribuer à tous les journalistes présents une « pochette de presse » contenant toute l'information qui sera dite durant la conférence. Par exemple, la pochette peut contenir un mot du président de la conférence, les renseignements de l'activité et des billets, si l'activité nécessite l'achat de billets. Il ne faut pas que les journalistes aient à déboursier pour assister à

l'événement que nous voulons qu'ils couvrent. La durée idéale pour la conférence est de 20 à 30 minutes et suivie d'une période de questions.



## ANNEXE 7

### Formulaire de location de vélo(s) étudiant

Étudiant B.U.  Étudiant CRC

Nom	Jo Blo
Matricule d'étudiant	071528
Date de location	Sept 10th, 2007
Date de retour	Sept 14th, 2007
Montant location	5\$
Montant dépôt	25\$
Mode de paiement	Débit ou Comptant

### Formulaire de location de vélo(s) employé/professeur

B.U.  CRC

Nom	Jo Bine
Numéro d'employé	873862
Date de location	Sept 10th, 2007

Date de retour	Sept 14th, 2007
Montant location	5\$
Montant dépôt	25\$
Mode de paiement	Débit ou Comptant

## ANNEXE 8



Groupe étudiant pour un campus durable  
2500 boul. de l'Université,  
Casier postal, Local 118, Pavillon de la vie étudiante  
Sherbrooke, Québec, J1K 2R1  
[campus.durable@usherbrooke.ca](mailto:campus.durable@usherbrooke.ca)

À l'intention des enseignants, des chargés de cours et des directeurs de programmes,

En cet hiver où les pluies ont succédé à la neige, les 10 Celsius aux -5 Celsius en plein mois de janvier, les derniers sceptiques face aux conséquences des changements climatiques auront été convaincus. Dans le cadre de la rédaction d'un mémoire pour le plan d'action de développement durable de l'Université de Sherbrooke, le Groupe étudiant pour un Campus Durable croit que **l'enseignement sera le point pivot** de la création d'une culture **québécoise conséquente et innovante**. C'est la raison pour laquelle nous sollicitons votre appui ou votre participation à l'intégration de notions de développement durable dans vos cours.

Dans le cadre de la rédaction du plan d'action de développement durable, le Groupe étudiant pour un Campus Durable réalise sa mission de s'impliquer activement dans **l'éducation et la sensibilisation relative au développement durable**. Projet national, Campus Durable ou *Sustainable Campuses*, réunit une **cinquantaine d'universités**.

Le **comité recherche**, de Campus Durable, vous offre de :

- **Favoriser la réalisation de travaux, d'études, de projets en lien avec le développement durable** en signalant aux étudiants l'existence du comité recherche qui fournit des outils de recherche et des références pour soutenir les étudiants désireux d'approfondir une thématique du développement durable (comprendre le développement durable et les enjeux qui s'y rattachent tout en réalisant les travaux universitaires, rien de moins!)
- Démontrer votre intérêt à intégrer des notions de développement durable dans vos cours en nous informant de vos ouvertures, dans le but de concerter nos actions **afin de proposer et d'apposer des changements concrets dans vos cours**

Des exemples d'intégration réalisés à travers le monde ne demandent qu'à être cités et à créer le premier germe du changement : vous trouverez en attaché des exemples de ce qui se fait ailleurs ainsi que l'adaptation de ses exemples dans certains de vos cours, de même qu'un fichier constitué de diverses références concernant le développement durable.

Contactez-nous à [campus.durable@usherbrooke.ca](mailto:campus.durable@usherbrooke.ca)  
Visitez notre site internet : [www.callisto.si.usherbrooke.ca/~cdurable](http://www.callisto.si.usherbrooke.ca/~cdurable)

Groupe étudiant pour un campus durable



### **Intégration de notions de développement durable :**

#### **Baccalauréat en administration des affaires**

Vos étudiants d'aujourd'hui seront les dirigeants et les gestionnaires de demain. C'est la raison pour laquelle le baccalauréat en administration des affaires invite à l'insertion de notions relatives au développement durable : afin que les gestionnaires de l'avenir soient conscientisés et impliqués dans la croissance du phénomène. D'abord, le cours ADM 111 Principes d'administration où sont présentés plusieurs concepts clés en gestion d'entreprise serait tout à fait approprié pour l'apport de notions de développement durable en entreprise. Il serait aisé d'y intégrer, de façon théorique ou dans le cadre de travaux pratiques des **exemples d'entreprises ayant adopté des pratiques d'affaire favorables au développement durable.**

#### **Exemples d'entreprises**

Plusieurs exemples d'entreprises québécoises préoccupées par le développement durable telles :

*Alcoa, Cartonek, Co2 Solution, Ferme Le Crépuscule, Fermes Framboisières de l'Estrie, Mat Montréal* et plusieurs autres.

Vous trouverez des informations supplémentaires sur le site Internet : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/capsules/index.htm>

D'un autre côté, le cours Marketing (MAR 221) dans lequel l'étudiant pourra acquérir les concepts de base du domaine se prête également très bien à l'introduction des principes de développement durable. De nos jours, l'innovation et la commercialisation des produits doivent tenir compte de plus en plus des **préoccupations de la société et des exigences des marchés en ce qui a trait à**

**l'environnement et aux enjeux rattachés au développement durable.** Le « *Marketing Vert* »<sup>18</sup> est très répandu en France et en Europe depuis quelques années et cette voie prend de plus en plus d'expansion sur les marchés. Le cours MAR 221 ouvre la voie pour l'intégration de telles approches. De plus, un cours intitulé Marketing et développement durable (DVD 805) est offert par l'Université de Sherbrooke dans le programme de maîtrise en administration à la concentration en gestion du développement durable. Un sommaire des concepts généraux de ce cours pourrait certainement être introduit aux étudiants de niveau baccalauréat, ce qui leur permettrait de se familiariser avec le raisonnement lié au développement durable et d'être conscientisés sur son importance.

---

<sup>18</sup> [http://www.abcmarketing.fr/abhtml/developpement\\_durable.htm](http://www.abcmarketing.fr/abhtml/developpement_durable.htm)

## ANNEXE 9

### Liste de subventions offertes par les deux paliers de gouvernement ainsi qu'un organisme sans buts lucratifs.

Les programmes des ministères et organismes du gouvernement fédéral seront présentés en premier lieu. Suivra ceux du gouvernement québécois et l'organisme sans buts lucratifs fermera la liste. Pour chacun des deux paliers de gouvernement, les programmes de recherche seront présentés en premier lieu suivi des autres programmes d'aide. Les liens Internet de chaque subvention mis en annexe sont ceux en français des deux paliers de gouvernement.

#### **1. Agence Canadienne d'Évaluation Environnementale**

[http://www.acee-ceaa.gc.ca/index\\_f.htm](http://www.acee-ceaa.gc.ca/index_f.htm)

##### **1.1 Programme de Recherche et Développement**

[http://www.acee-ceaa.gc.ca/015/index\\_f.htm](http://www.acee-ceaa.gc.ca/015/index_f.htm)

L'Agence Canadienne d'Évaluation Environnementale offre depuis l'an 2000 un programme de financement de la recherche et du développement en vue d'assurer le progrès de la science et de la pratique des évaluations environnementales. Le programme de R-D fut mis en place « afin d'aider le gouvernement fédéral à relever les défis futurs et à améliorer la pratique de l'évaluation environnementale d'une façon pertinente, crédible, efficace, et qui favorise l'excellence et l'innovation. »<sup>19</sup>

L'Agence finance deux projets par année pour un montant maximal d'environ 75 000\$ par projet. Le programme est ouvert aux établissements d'enseignement comme B.U. et nécessite de répondre à un appel de propositions ouvert pendant six semaines par année. Cet appel est terminé pour le moment. Il est cependant possible d'inscrire l'Université par l'adresse suivante afin d'être sur la liste de R-D de l'Agence et ainsi recevoir les informations nécessaires au prochain appel de propositions ([rd@acee-ceaa.gc.ca](mailto:rd@acee-ceaa.gc.ca)).

Les projets de recherche doivent correspondre aux domaines prioritaires identifiés par l'Agence. Ces domaines sont : la participation significative, l'évaluation environnementale stratégique, le suivi, la détermination de l'importance des effets environnementaux, le suivi des évaluations environnementales, l'évaluation des effets sur l'être humain, le cadre régional des effets environnementaux et l'intégration des facteurs du changement climatique à l'évaluation environnementale. En plus de cibler un des domaines prioritaires, la

---

<sup>19</sup> Agence Canadienne d'Évaluation Environnementale, [http://www.acee-ceaa.gc.ca/015/purpose\\_f.htm](http://www.acee-ceaa.gc.ca/015/purpose_f.htm)

demande de projet doit être accompagnée de précisions importantes sur la description méthodologique du projet, le montage budgétaire et un plan de travail énumérant les principales étapes du projet pour ne nommer que quelques unes des exigences de l'Agence. On peut trouver la liste des exigences ainsi que tous les autres détails relatifs au programme au lien suivant : [http://www.acee-ceaa.gc.ca/015/index\\_f.htm](http://www.acee-ceaa.gc.ca/015/index_f.htm).

L'expérience de l'Université dans la production et la rédaction des différents « Environnemental Audit » au cours des dernières années est un sujet qui pourrait intéresser l'Agence sous le domaine prioritaire de l'évaluation environnementale stratégique.

## **2. Conseil de Recherche en Sciences Humaines du Canada**

[http://www.crsh.ca/web/home\\_f.asp](http://www.crsh.ca/web/home_f.asp)

Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) est un organisme fédéral autonome qui appuie la recherche et la formation avancée en milieu universitaire dans les sciences humaines et qui en fait la promotion. Cet organisme offre une panoplie de programmes qui pourrait aider B.U. à développer le volet social du DD.

### **2.1 ARUC – Agence de Recherche Universités-Communautés**

[http://www.crsh.ca/web/apply/program\\_descriptions/cura\\_f.asp](http://www.crsh.ca/web/apply/program_descriptions/cura_f.asp)

Le CRSH compte sur des alliances entre les établissements post-secondaires et les organismes communautaires afin de « produire de nouvelles connaissances, de nouveaux outils et de nouvelles méthodes, afin d'élaborer les meilleures stratégies possibles concernant divers aspects de l'intervention, de l'action, de l'exécution des programmes et de l'élaboration des politiques qui répondront aux besoins d'une époque de transformations rapides. »<sup>20</sup> L'avènement de la mondialisation et des moyens de communications toujours plus rapide amène des défis nouveaux et plus complexes pour les communautés. Ces défis sont représentés par un tissu social plus diversifié, par la transformation de la vie familiale et par la nouvelle économie du savoir pour n'en nommer que quelques uns.

Les organismes communautaires apportent une expertise dite « de terrain » alors que les établissements postsecondaires apportent au partenariat leurs connaissances et leur compétence dans le domaine des sciences humaines. Le programme vise à soutenir la création de partenariat entre les organismes communautaires et les établissements postsecondaires afin favoriser l'échange de connaissances,

---

<sup>20</sup> Conseil de Recherches en Sciences Humaines du Canada, [http://www.crsh.ca/web/apply/program\\_descriptions/cura\\_f.asp](http://www.crsh.ca/web/apply/program_descriptions/cura_f.asp)

enrichir la recherche, renforcer la capacité des communautés à prendre des décisions et de rehausser la formation et l'employabilité des étudiants grâce à des travaux de recherche pratiques.

Une lettre d'intention doit être soumise au CRSH avant le 21 Novembre 2007. L'acceptation de la lettre mène à une subvention de 20 000\$ afin de développer le projet plus profondément avec l'organisme communautaire en question. L'acceptation du projet peut alors mener à une subvention allant jusqu'à 200 000\$/année et ce, pendant cinq années.

Cette possibilité de subvention est en accordance avec la vision de la nouvelle planification stratégique de l'Université qui veut la promotion d'un leadership dans l'innovation sociale. De plus, cela répond au premier but stratégique de la planification qui est d'engager les étudiants dans un partenariat avec les communautés locales et globales.

## **2.2 Alliances internationales de recherche universités-communautés (ARUC internationales) – en partenariat avec le Centre de recherche pour le développement international (CRDI)**

[http://www.crsh.ca/web/apply/program\\_descriptions/cura\\_idrc\\_f.asp#5](http://www.crsh.ca/web/apply/program_descriptions/cura_idrc_f.asp#5)

Ce programme a pour seule différence avec le précédent que le partenariat doit être réalisé entre un établissement postsecondaire Canadien et un organisme sans but lucratif d'un pays à faible ou à moyen revenu. L'inverse est aussi possible, i.e., un partenariat entre un organisme communautaire Canadien et un établissement postsecondaire d'un pays à faible ou à moyen revenu. Les montants accordés sont supérieurs : 30 000\$ pour le développement du projet après l'acceptation de la lettre d'intention et 400 000\$ par année si le projet est accepté. La date pour la remise de la lettre d'intention est le 21 Novembre 2007.

Ce programme s'associe très bien avec le cinquième but stratégique de la nouvelle planification stratégique de l'Université qui cherche à développer des liens plus étroit avec le reste des Amériques. La liste des pays admissible compte plusieurs pays des Amériques.

## **2.3 Fonds d'initiatives internationales**

[http://www.crsh.ca/web/apply/program\\_descriptions/iof\\_f.asp#5](http://www.crsh.ca/web/apply/program_descriptions/iof_f.asp#5)

Le programme vise à aider les chercheurs canadiens à mettre en place et à développer des collaborations internationales en matière de recherche ainsi que de faciliter la participation du Canada dans le cadre d'initiatives de recherche internationales. Le CRSH croit que « la collaboration internationale en matière de recherche prend de plus en plus d'importance, particulièrement pour un pays de taille



moyenne comme le Canada, notamment en ce qui concerne l'accès au bassin mondial des connaissances, la formulation de perspectives comparatives concernant des questions sociales, culturelles et économiques clés ainsi que le rassemblement de connaissances et de ressources permettant de faire face à des enjeux mondiaux complexes.»<sup>21</sup> Le lien avec le cinquième but stratégique de la nouvelle planification stratégique de l'Université est ici aussi très évident.

La date d'application est le 13 Septembre 2007 et mène à des subventions de développement allant jusqu'à 25 000\$ pour ensuite être admissible à une subvention allant jusqu'à 75 000\$/année. La durée du projet est d'une année.

#### **2.4 Subventions institutionnelles du CRSH**

[http://www.crsh.ca/web/apply/program\\_descriptions/institutional\\_grants\\_f.asp](http://www.crsh.ca/web/apply/program_descriptions/institutional_grants_f.asp)

Le programme vise particulièrement à fournir aux établissements postsecondaires des subventions globales afin de les aider à financer les chercheurs en début de carrière et à aider les chercheurs établis à réorienter ou à renforcer leur programme de recherche. Pour ce faire, le programme offre des subventions minimales de 5 000\$/année pour une durée d'une année. La date limite pour les demandes est le 4 décembre 2007.

Ce programme lie toutefois l'établissement à un investissement dans la recherche puisque « l'établissement subventionné accordera, à son tour et à l'issue de concours internes, des subventions individuelles de moins de 7 000 \$ par année, afin d'appuyer des activités de recherche comme les projets à court terme, les frais de déplacement pour assister à des conférences liées à la recherche (y compris les voyages internationaux) et les frais d'organisation de petits colloques. »<sup>22</sup>

#### **2.5 Bourse Thérèse-F.-Casgrain**

[http://www.crsh.ca/web/apply/program\\_descriptions/fellowships/casgrain\\_f.asp](http://www.crsh.ca/web/apply/program_descriptions/fellowships/casgrain_f.asp)

Cette subvention est intéressante pour le programme de « Women Studies » offert à B.U. Il vise à appuyer la recherche sur les femmes et le changement social au Canada. La Fondation Thérèse-F.-Casgrain s'intéresse tout particulièrement aux recherches examinant les politiques d'intérêts public et qui mène à des recommandations concrètes de changement. La sélection des projets se base sur les

---

<sup>21</sup> Conseil de Recherches en Sciences Humaines du Canada, [http://www.crsh.ca/web/apply/program\\_descriptions/iof\\_f.asp#5](http://www.crsh.ca/web/apply/program_descriptions/iof_f.asp#5)

<sup>22</sup> Conseil de Recherches en Sciences Humaines du Canada, [http://www.crsh.ca/web/apply/program\\_descriptions/institutional\\_grants\\_f.asp#etablissement](http://www.crsh.ca/web/apply/program_descriptions/institutional_grants_f.asp#etablissement)

réalisations universitaires du chercheur, son expérience, la qualité du projet proposé ainsi que sur les possibilités que la recherche découle sur des recommandations concrètes visant le changement dans la société canadienne.

La bourse est mise en concours à tous les deux ans, est valide pour 12 mois seulement et la prochaine date d'application est le 1<sup>er</sup> Octobre 2008.

### **3. Conseil de Recherche en Sciences Naturelles et Génie du Canada**

<http://www.crsng.gc.ca/indexfr.htm>

Le Conseil de Recherches en Sciences Naturelles et Génie du Canada (CRSNG) offre une panoplie de programmes de subvention destinés aux professeurs dans le cadre de projets de recherche, de projets de partenariats, de programmes d'appui aux professeurs, de programmes d'outils et d'instruments de recherche et des programmes internationaux. Le CRSNG offre aussi des programmes de bourses pour les étudiants du premier cycle. Voici le programme pour étudiant étant le plus intéressant dans le cadre de la réalité de B.U.

#### **3.1 Bourse de Recherche de Premier Cycle (BRPC)**

[http://www.crsng.gc.ca/sf\\_f.asp?nav=sfnv&lbi=1a](http://www.crsng.gc.ca/sf_f.asp?nav=sfnv&lbi=1a)

« Les bourses de recherche de 1<sup>er</sup> cycle (BRPC) ont pour but de susciter votre intérêt à l'égard de la recherche en sciences naturelles et en génie. Elles visent également à vous encourager à entreprendre des études supérieures et à poursuivre une carrière en recherche dans ces domaines. »<sup>23</sup> L'étudiant admissible en est un ayant accumulé au moins une année d'étude et ayant maintenu une moyenne cumulative de B ou de B-, tout dépendant de la méthode de classement des notes de l'Université.

Les bourses ont une valeur de 4 500\$ pour une période de 16 semaines. L'Université e doit de participer au financement du projet de l'étudiant en versant une contribution équivalente à au moins 25% de la valeur de la bourse. L'Université peut aussi accorder se montant sous forme d'avantages sociaux. Il est du ressort de l'Université de décider de la date limite d'application pour les bourses selon le calendrier scolaire propre à L'Université. L'étudiant doit travailler à temps plein sur son projet de recherche durant les 16 semaines consécutives de financement. Finalement, l'étudiant doit être suivi et encadré par un professeur qui est idéalement lui-même

---

<sup>23</sup> Conseil de Recherches en Sciences Naturelles et Génie du Canada, [http://www.crsng.gc.ca/sf\\_f.asp?nav=sfnv&lbi=1a](http://www.crsng.gc.ca/sf_f.asp?nav=sfnv&lbi=1a)

subventionné par le CRSNG. Les petites universités de la taille de B.U. qui ne détiennent pas toujours un nombre suffisant de professeurs étant subventionnés par le CRSNG peuvent toutefois se soustraire de cette condition en faisant toutefois approuver le professeur qui supervisera l'étudiant par le CRSNG.

#### **4. Ministère des Transports du Canada**

<http://www.tc.gc.ca/fr/menu.htm>

##### **4.1 Programme de remise écoAUTO**

<http://www.tc.gc.ca/programmes/environnement/ecotransports/ecoauto.htm>

Depuis le 20 Mars 2007, le gouvernement fédéral récompense les nouveaux acheteurs de véhicules écoénergétiques. Ce programme offre des remises entre 1 000\$ et 2 000\$ à l'achat ou la location à long terme de véhicules à haut rendement énergétique. L'Université aurait avantage à acheter des véhicules admissibles au programme lorsque les besoins de renouvellement d'un véhicule se feront sentir. Ce ne sont évidemment pas tous les véhicules de B.U. qui peuvent être remplacés par des véhicules moins énergivores. Les camions ne font pas partis des véhicules à faible consommation mais certains autres véhicules comme le petit camion du service de la sécurité peuvent être remplacés par des véhicules semblables mais hybrides ou tout simplement moins énergivores.

En attendant le renouvellement d'un véhicule, l'Université peut toujours consulter ce que le ministère des transport met à la disposition de tous via le programme écoÉNERGIE pour les véhicules personnels afin de fournir de l'information sur la consommation de carburant, sur la conduite plus écologique et sur les véhicules les plus écoénergétiques. (<http://oee.nrcan.gc.ca/transports/initiative-vehicules-personnels.cfm>)

#### **5. Ressources Naturelles du Canada**

[http://www.nrcan-rncan.gc.ca/communications/main\\_f.html](http://www.nrcan-rncan.gc.ca/communications/main_f.html)

##### **5.1 Programme écoÉNERGIE**

<http://oee.nrcan.gc.ca/organisme/reno-eco-sommaire.cfm>

Le programme écoÉNERGIE du Ministère des Ressources Naturelles vise à soutenir financièrement entre autres les établissements publics pour les aider à mettre en œuvre des projets permettant d'économiser l'énergie, réduire l'émission de gaz à effet de serre et de réduire la pollution de l'air liée à l'énergie. La date limite du premier appel de proposition est le 15 septembre 2007.

Le programme peut financer un projet de rénovation jusqu'à 25% du coût total de financement jusqu'à un montant maximal de 50 000\$ par projet. Le projet finance beaucoup de mesure d'économie d'énergie comme l'éclairage, l'enveloppe de l'immeuble, les moteurs, les contrôles, le chauffage, la ventilation et la climatisation. Bien évidemment, certaines conditions s'appliquent : le projet doit être nouveau pour l'organisation, i.e., aucun frais ne doit être engagé dans le projet tant que celui-ci n'est pas accepté par le programme. De plus, une analyse énergétique doit être faite aux frais de l'institution avant de faire la demande du projet. Le projet doit aussi être achevé dans l'année suivant la signature de l'accord de contribution du gouvernement. Une dernière condition demande à ce que « toutes les mesures doivent prévoir une période de récupération simple combinée supérieure à un an, en tenant compte des incitatifs financiers et des remises provenant de toutes les sources, y compris l'incitatif du programme écoÉNERGIE Rénovation. »<sup>24</sup> Le site internet du Ministère offre aussi un outil calculateur de gigajoules et d'intensité énergétique ainsi que quelques autres outils afin de calculer la production d'énergie du campus.

## **6. Ministère du Développement Économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec**

<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/>

### **6.1 Programme de Soutien à la Recherche**

<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/ministere/nav/programmes.html?&iddoc=60761>

Le Ministère du développement économique, de l'innovation et de l'exportation offre un programme de soutien à la recherche dans le domaine de l'innovation pour entre autres, les établissements de recherche du réseau de l'éducation. Pour le type d'établissement qu'est B.U., le programme offre un volet qui soutien la création, le développement ou la consolidation de partenariats ou de réseaux de recherche regroupant les milieux institutionnels, universitaires et industriels. Un deuxième volet offre un appui financier pour des projets de constructions ou de rénovation d'infrastructures de recherche ainsi qu'un appui financier pour l'acquisition d'équipements liés à la recherche. Finalement, un troisième volet vise à soutenir des initiatives internationales de recherche et d'innovation.

---

<sup>24</sup> Ministère des Ressources Naturelles du Canada, <http://www.oeenrncan.gc.ca/commerciaux/appui-financier/existant/implementation.cfm?attr=20>

Pour les trois volets, certaines conditions doivent être remplies. Par exemple, l'aide financière doit être jugée essentielle à la réalisation du projet et le projet doit bien évidemment contribuer au développement de la recherche et de l'innovation. Chacun des volets nécessite une demande différente.

## **6.2 Programme de soutien à la promotion de la culture scientifique et à la relève en science et technologie**

<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/ministere/nav/programmes.html?&iddoc=60763>

L'objectif de ce programme est la promotion de carrières en science et en technologie ainsi que le développement de la culture scientifique et technologique pour entre autres, les étudiants du premier cycle universitaire. Le programme vise à soutenir des projets offrant des expériences de travail concrètes, des projets ciblant les secteurs où se manifeste une demande de main-d'œuvre ou qui s'inscrit tout simplement dans le cadre d'un programme de formation de l'Université.

Les sommes disponibles sont de 2 000\$ pour l'étape de prédémarrage d'un projet et d'une aide maximale de 50% du coût d'un projet jusqu'à concurrence de 70 000\$ par année. La contribution de l'Université peut prendre la forme d'une contribution en ressources humaines, matérielles ou financières. D'autres collaborateurs (secteur privé ou la Ville de Sherbrooke par exemple) peuvent aussi contribuer financièrement au projet. Le ministère évalue les projets selon des critères de qualité, de pertinence, de garanties de réalisation et des retombées. Le programme ne mentionne aucunement une date limite d'application.

## **6.3 Programme de soutien à la valorisation et au transfert**

<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/ministere/nav/programmes.html?&iddoc=60762>

Ce programme vise à soutenir les organisations qui jouent un rôle de premier plan dans la valorisation des travaux de recherche et dans le transfert des connaissances. Ce programme comporte trois volets dont deux où l'Université est admissible. Le volet de soutien à l'innovation sociale et aux projets structurants en matière de valorisation et de transfert vise à soutenir les projets ayant pour but le transfert des connaissances ayant un caractère de développement national, régional ou local ainsi que les projets visant la création, le développement ou la consolidation de partenariats et de réseaux d'innovation.

Les fonds sont alloués selon la disponibilité des crédits budgétaires disponibles au moment de la demande. Aucune information n'est cependant donnée quand à la disponibilité actuelle de ces crédits budgétaires. L'aide ne dépasse pas 50% des dépenses admissibles sauf pour les projets d'innovation sociale où l'aide peut atteindre 80% des coûts admissibles.

## 7. RECYC-QUÉBEC

<http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/accueil.asp>

### Programme VERRR 2008 de RECYC-QUÉBEC

[http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/ProgVERRRNouv/Norm\\_Critere.pdf](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/ProgVERRRNouv/Norm_Critere.pdf)

Le programme vise à soutenir les activités d'information, de sensibilisation et d'éducation sur les façons de participer à la gestion durable des matières résiduelles. Il s'agit d'un partenariat entre RECYC-QUÉBEC et l'Université. Le programme est composé de deux volets dont un vise les activités d'envergure régionale et l'autre vise à faire la promotion de *la semaine québécoise de réduction des déchets* à un niveau local.

Le volet régional vise à favoriser « les efforts d'information, de sensibilisation et d'éducation à l'importance d'appliquer le principe de 3RV (Réduction, Réemploi, Recyclage et Valorisation) ayant une portée régionale. »<sup>25</sup> Nous sommes présentement dans la deuxième phase d'application pour les projets de 2008 qui se termine le 1<sup>er</sup> Octobre 2007. Les projets acceptés doivent être réalisés avant le 31 Mars 2008. Le montant total de l'enveloppe est de 70 000\$ pour la deuxième phase et les sommes consenties ne peuvent dépasser 65% des dépenses admissibles au projet jusqu'à un maximum de 5 000\$.

Le volet « Soutien à la Semaine québécoise de réduction des déchets » vise les projets se déroulant durant la *Semaine québécoise de réduction des déchets* du 15 au 21 Octobre 2007. Ces projets doivent viser à soutenir les efforts d'information, de sensibilisation et d'éducation afin de favoriser la réduction des déchets. Les projets doivent être soumis au plus tard le 14 Septembre 2007. Le cofinancement est aussi la formule retenue pour ce volet et la partie du programme ne doit pas dépasser 65% des dépenses admissibles jusqu'à concurrence de 1 500\$ par projet.

Les projets sont évalués selon la conformité du projet aux orientations et aux priorités établies, la qualité du projet, l'expertise de l'équipe, les garanties de réalisation du projet et les retombées prévues.

Les deux volets semblent intéressants pour B.U. Il est noté dans le « Environmental Audit 2006 » qu'un besoin d'éducation se fait sentir auprès des étudiants quand à l'amélioration de leurs pratiques environnementales, que se soit à l'intérieur des résidences ou sur le campus. À cet égard, une activité d'éducation pourrait très bien être cofinancée par le premier volet. Le deuxième volet pourrait

---

<sup>25</sup> RECYC-QUÉBEC, [http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/ProgVERRRNouv/Norm\\_Critere.pdf](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/ProgVERRRNouv/Norm_Critere.pdf)

quand à lui aider la journée environnementale qui existe déjà sur le campus à devenir quelque chose de plus gros. Pourquoi ne pas amarrer ce genre d'activité sur le campus à la *Semaine québécoise de réduction des déchets* afin de mieux sensibiliser les gens ayant à faire sur le campus.

## **8. AQPERE**

<http://www.aqpere.qc.ca/>

L'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE) est un OSBL qui regroupe principalement des individus et des organismes québécois tels des écoles, des musées, des ONG et des réseaux. Elle a pour mission de promouvoir le développement de l'éducation relative à l'environnement. Elle a pour principaux objectifs de rassembler les intervenants œuvrant en éducation et en formation relatives à l'environnement dans une perspective d'échange d'information et de concertation des actions; de diffuser l'information dans le domaine de l'éducation et de la formation relatives à l'environnement; d'offrir un support aux membres en ce qui a trait à la reconnaissance, à l'organisation et à la diffusion de leurs activités et finalement, de représenter les intérêts de ses membres dans les dossiers ayant trait au développement de l'éducation et de la formation relatives à l'environnement.

### **8.1 Communautés Collégiales et Universitaires pour des Campus Écodurables**

L'AQPERE offre un programme d'aide financière appelé « Communautés Collégiales et Universitaires pour des Campus Écodurables ». Le programme développé par l'AQPERE a pour objectif d'aider les communautés collégiales et universitaires à progresser dans le développement écologique institutionnel. Les subventions offertes appuient des projets qui réunissent des institutions, des organismes, des étudiants et des membres de la collectivité en général, en vue d'accroître l'importance du développement des campus écodurables. Le programme encourage fortement la collaboration entre les divers acteurs des communautés collégiales et universitaires afin qu'ils s'engagent activement dans des projets ponctuels, mais aussi dans des projets visant une viabilité à plus long terme.

Ce programme d'aide est intéressant pour B.U. dans la perspective de trouver des fonds pour le développement d'outils de gestion environnementale, de recherche d'autofinancement institutionnel et d'intégration de l'environnement dans les curriculums scolaires. Le programme couvre jusqu'à un maximum de 60% des dépenses admissibles. De plus, le programme ne contient aucune date limite d'application et demande un délai de quatre à six semaines pour l'évaluation des demandes d'aide.

## **9. Hydro-Québec**

### **9.1 Programme d'Initiatives pour les Bâtiments**

[http://www.hydroquebec.com/grandesentreprises/ee/initiatives\\_batiments/index.html](http://www.hydroquebec.com/grandesentreprises/ee/initiatives_batiments/index.html)

Via le Programme d'Initiative pour les Bâtiments, Hydro-Québec offre un aide financière pour réaliser une analyse énergétique couvrant toute source d'énergie d'un bâtiment et aussi pour réaliser un projet visant la réduction de la consommation d'électricité d'un bâtiment. Ces deux volets du programme semblent très intéressants pour B.U. dans une perspective de rénovation de bâtiment pour les rendre plus efficace au niveau énergétique. Le premier volet couvre les coûts d'analyses fait par un spécialiste, qu'il soit interne ou externe. Le montant peut aller jusqu'à 50% des coûts de l'analyse ou 25 000\$. Le second volet couvre des coûts tels que les frais d'ingénieries relatifs à l'appel d'offre du projet et le mesurage de l'efficacité par un expert avant et après le projet. Le montant peut aller jusqu'à 75% des coûts jusqu'à un montant maximal de 350 000\$. Ce dernier volet couvre des projets tels que le remplacement d'équipements par d'autres plus efficaces dans le but de réaliser des économies d'électricité; l'installation de nouveaux équipements visant la réduction de la consommation d'électricité; l'amélioration de l'enveloppe thermique d'un bâtiment et la mise en place de technologies alternatives telles que la géothermie et les murs solaires.



## ANNEXE 10

### 1. Éducation et Conscience Environnementale

Activité : Sensibilisation des étudiants face au Développement Durable;

Action : Transformation de la journée environnementale en semaine ou en mois de DD;

Objectif(s) : Rappeler l'importance que le DD doit avoir dans la vie de tous les jours;

Responsabilité de: Environmental Club;

Échéancier : Milieu Novembre 2007 afin de ne pas faire cette activité en hiver.

Communication :

Technique	Médias	Axe	Publics
Série d'événements durant sur une semaine ou un mois complet	Journaux étudiants et radio étudiante	Volet environnemental	Toute personne œuvrant sur le campus

### 2. Éducation et Conscience Environnementale

Activité : Sensibilisation des gens sur la consommation d'énergie;

Action : Installation d'autocollants près des interrupteurs;

Objectif(s) : Rappeler l'importance de consommer l'énergie d'une manière efficace;

Responsabilité de : Environmental club avec l'accord du responsable des terrains et bâtiments;

Échéancier : Fin Septembre 2007.

<u>Communication :</u>			
Technique	Médias	Axe	Publics
Autocollants près des interrupteurs et des éviers	Affichage sur les murs près des interrupteurs	Volet environnemental	Toute personne œuvrant sur le campus

### 3. Éducation et Conscience Environnementale

Activité : Sensibilisation des étudiants;

Action : Inclure au manuel des résidences une section donnant des trucs afin d'être plus « environmentally friendly »;

Objectif(s) : Rappeler l'importance de consommer l'énergie et de recycler d'une manière efficace;

Responsabilité de : Directeur des résidences;

Échéancier : À inclure dans la prochaine rédaction des manuels des résidences.

Communication :

Technique	Médias	Axe	Publics
La communication interne	Manuel des étudiants en résidences	Volet environnemental	Étudiants vivant en résidence

### 4. Gestion des Matières Résiduelles

Activité : Remplacer la vaisselle jetable par de la vaisselle compostable;

Action : Entamer négociation avec Sodexo;

Objectif(s) : Diminuer la production de déchets des points de service de restauration;

Responsabilité de : Michel Caron

Échéancier : Prêt pour la session d'hiver.

Communication :

Technique	Médias	Axe	Publics
Publicité et communication interne	Journaux étudiants, radio étudiante et affichage	Volet environnemental	consommateurs des points de restauration du campus

### 5. Environnement

Activité : Développement de moyen de transport alternatifs;

Action : Multiplication des racks à vélo sur le campus;

Objectif(s) : Amener les gens à remplacer la voiture comme moyen de transport;

Responsabilité de : Michel Caron

Échéancier : Printemps prochain.

Communication :

Technique	Médias	Axe	Publics
Publicité et communication interne	Journaux étudiants, radio étudiante et affichage sur le campus et dans Lennoxville	Volet environnemental	Toute personne ayant à se déplacer sur le campus

### 6. Environnement

Activité : Augmenter l'efficacité de l'utilisation du papier;

Action : Demander aux professeurs de laisser les étudiants remettre des travaux imprimés des deux côtés et/ou avec un espacement de 1,5;

Objectif(s) : Amener les gens à consommer moins de papier;

Responsabilité de : Environmental Club appuyé par des professeurs étant en accord;

Échéancier : Faire la demande durant la session d'automne pour qu'il soit possible de procéder ainsi durant la session d'hiver;

<u>Communication :</u>			
Technique	Médias	Axe	Publics
Communication interne	Plans de cours des professeurs ayant accepté	Volet environnemental	Étudiants et professeurs

### 7. Environnement

Activité : Conscientisation des gens face au recyclage;

Action : Mise en place de bacs de recyclage dans les classes, les bureaux de professeurs et de l'administration;

Objectif(s) : Amener les gens à recycler plus spontanément;

Responsabilité de : Département des Terrains et Bâtiments;

Échéancier : Faire la commande des bacs durant la session d'automne pour qu'il soit possible de les installer les plus rapidement possible;

Communication :

Technique	Médias	Axe	Publics
Communication interne	Affichage pour identifier où sont placés les bacs	Volet environnemental	Étudiants, professeurs et administrateurs

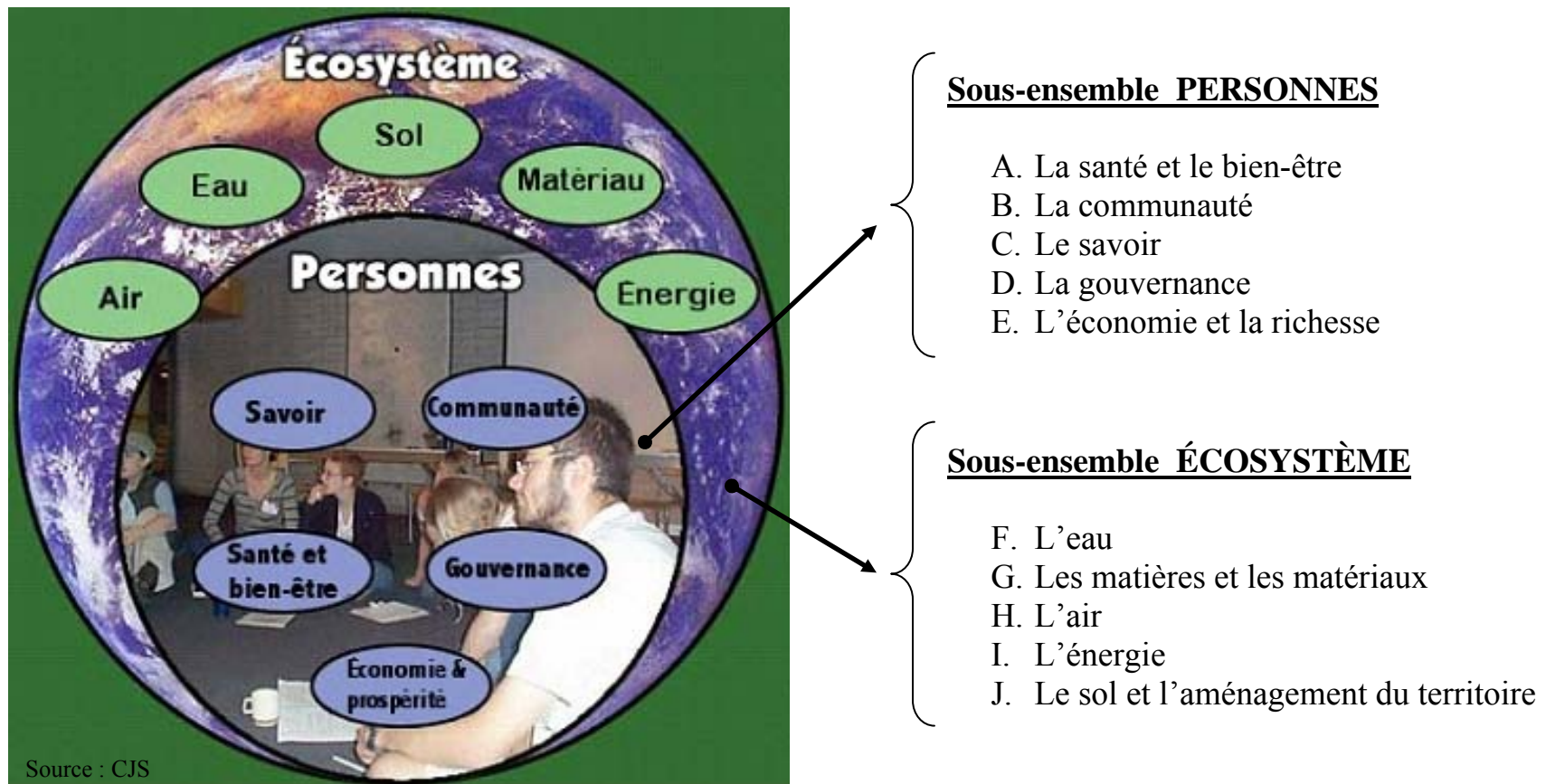
## **ANNEXE 11**

Voir pages suivantes.

## GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONFÉRENCE DES RECTEURS ET DES PRINCIPAUX DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC (CREPUQ)

### Indicateurs pour établir une vérification du développement durable au sein des universités québécoises



Source : CJS





## CONTEXTE

La liste des indicateurs qui suit a été inspirée des travaux de la Coalition Jeunesse Sierra (Campus Durable) et adaptée à la réalité des universités québécoises. Elle n'a pas la prétention d'être exhaustive et complète, mais se veut une première tentative de regrouper les critères de développement durable (*terme défini à l'annexe 14*) les plus pertinents et mesurables au sein des diverses universités québécoises. Cet exercice devrait nous permettre de dresser un portrait global de la situation dans chaque institution et de nous fixer des objectifs individuels ou collectifs afin de poursuivre notre développement en fonction de la durabilité.

## MISE EN GARDE

Il importe de préciser que cet outil ne peut permettre une comparaison entre les institutions d'enseignement, car plusieurs autres intrants viennent bien souvent influencer les résultats (ex : densité d'occupation du territoire). La spécificité des universités québécoises doit donc être prise en considération et respectée dans cet exercice d'évaluation. **Par conséquent, aucun tableau comparatif des résultats interuniversitaires ne peut être effectué sans jeter un faux éclairage sur la situation.**

## ACRONYMES

<b>DD</b>	développement durable
<b>MCU</b>	membres de la communauté universitaire
<b>EEETP</b>	effectif étudiant des universités québécoises en équivalence au temps plein
<b>INRP</b>	inventaire national des rejets de polluants

## MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL (UNIVERSITÉS PARTICIPANTES)

<b>Patrice Cordeau, président</b>	Université de Sherbrooke	<b>Javier Beltran-Galindo</b>	École de technologie supérieure
<b>Suzanne Deguire</b>	Université de Montréal	<b>Pierre Comeau</b>	Université Laval
<b>Michel Rouleau</b>	Université de Montréal	<b>Guylaine Bernard</b>	Université Laval
<b>Melissa Garcia Lamarca</b>	Université Concordia	<b>Michel Caron</b>	Université Bishop's
<b>Chantal Beaudoin</b>	Université Concordia	<b>Cynthia Philippe</b>	Université du Québec à Montréal
<b>Kathleen Ng</b>	Université McGill	<b>Jean-Claude Dufour</b>	Université du Québec à Montréal

## SOUS-ENSEMBLE PERSONNES

Orientations	Catégories	Indicateurs	Calcul de l'indicateur	Résultat	Cible 2008
<b>A</b> <b>La santé et le bien-être</b>	A.1 Loisir et sport	Espace de récréation	A.1.1 – INTÉRIEURE : Le nombre de mètres carrés intérieurs réservé aux loisirs, divisé par le nombre total de mètres carrés de la superficie intérieure, multiplié par 100	%	%
			A.1.2 – EXTÉRIEURE : Le nombre de mètres carrés extérieurs réservé aux loisirs, divisé par le nombre total de mètres carrés du campus, multiplié par 100  N.B : L'amélioration ne doit pas s'effectuer au détriment des espaces verts  <i>Voir l'annexe 1 pour les espaces admissibles</i>	%	%
	A.2 Environnement	Accessibilité aux espaces verts	A.2.1 - CAMPUS : Le nombre de mètres carrés d'espaces verts ( <i>voir lexique</i> ) sur le campus accessibles aux MCU, divisé par le nombre total de mètres carrés du campus.  A.2.2 – RAYON DE 1 Km : Le nombre de mètres carrés d'espaces verts, hors campus, dans un rayon de 1 Km ( <i>estimation</i> )  A.2.3 – HORS CAMPUS : Le nombre de mètres carrés d'espaces verts appartenant à l'Université (propriétaire ou locataire), hors campus.	%	%
				m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>
				m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>

	A.3 Alimentation	Repas-santé	Le nombre de repas santé qui respecte certaines proportions d'éléments nutritifs, divisé par le nombre total de repas  <i>Voir l'annexe 2 pour les proportions d'éléments nutritifs à respecter</i>		
	A.4 Accidents	Accidents en milieu de travail	Le nombre d'accidents en milieu de travail, avec perte de temps et déclarés à la CSST, par année divisé par le nombre d'employé(e)s, multiplié par 1000.	/ 1000	<b>/ 1000</b>
	A.5 Maladies	Taux de maladies au niveau des employé(e)s	Le nombre total de journées de maladie par employé(e)s, divisé par le nombre total d'employé(e)s.	/employé(e)	<b>/employé(e)</b>
<b>B</b> <b>La communauté</b>	B.1 Services communautaires	Accessibilité aux transports alternatifs gratuitement ou à prix abordables	Le nombre de MCU qui utilise les transports alternatifs ( <i>terme défini à l'annexe 14</i> ) pour venir à l'Université divisé par le nombre total de MCU X 100 ( <i>estimation la plus précise possible</i> ).	%	<b>%</b>
<b>C</b> <b>Le savoir</b>	C.1 Formation du personnel	Formation sur le DD et/ou l'environnement auprès des membres du personnel	Le nombre total annuel d'heures de formation vouées aux enjeux du DD et/ou l'environnement ( <i>voir l'annexe 3 pour l'admissibilité des enjeux</i> ) (y compris ateliers, colloques, conférences, etc., sur et hors campus) pour les membres du personnel, divisé par le nombre total de membres du personnel ( <i>estimation la plus précise possible via les comités de perfectionnement et les finances</i> ).  <i>Ps : Possible de refaire l'exercice pour la sensibilisation</i>	h/employé	<b>h/employé</b>

	C.2 Formation des étudiants	Cours avec un contenu sur le DD et/ou l'environnement	<p>C.2.1 – DD : Le nombre total de cours « à fort contenu en durabilité », divisé par le nombre total de cours, multiplié par 100.</p> <p>C.2.2 – ENV. : Le nombre total de cours « à fort contenu en environnement », divisé par le nombre total de cours, multiplié par 100.</p> <p>C.2.3 – RÉVISÉS : Le nombre total de cours « révisés au cours de la dernière année », pour inclure des notions de DD ou d'environnement divisé par le nombre total de cours, multiplié par 100.</p> <p><i>Voir l'annexe 4 pour les cours admissibles</i></p>	%	%
	C.3 Recherche	Recherche sur le DD et/ou l'environnement	<p>C.3.1 – DD : À l'aide des budgets pour la recherche (finances) ou du dénombrement des employés (ressources humaines), estimez le % de recherche dédié au DD.</p> <p>C.2.2 – ENV. : À l'aide des budgets pour la recherche (finances) ou du dénombrement des employés (ressources humaines), estimer le % de recherche dédié à l'environnement.</p> <p><i>Voir l'annexe 4 pour les secteurs admissibles</i></p>	%	%
<b>D</b> <b>La gouvernance</b>	D.1 Politiques	Politique de DD ou d'environnement au sein de l'Université	<p>D.1.1 : L'Université possède une politique de DD ou d'environnement.</p> <p>D.1.2 : Combien d'éléments favorisant le DD (sur 19) sont inclus dans la politique.</p> <p><i>Voir l'annexe 5 pour la liste des 19 éléments</i></p>	(oui / non)	<b>(oui / non)</b>
				/19	<b>/19</b>

	D.2 Plan d'actions	Plan d'actions de DD ou d'environnement	D.2.1 : L'Université possède un Plan d'actions de DD ou d'environnement qui est appliquée. D.2.2 : Combien d'éléments favorisant le DD (sur 19) sont inclus dans le plan d'actions. <i>Voir l'annexe 5 pour la liste des 19 éléments</i>	(oui / non)  /19	<b>(oui / non)</b>  <b>/19</b>
	D.3 Ressources humaines pour la mise en oeuvre	Employés de l'Université responsables de mettre en application le DD ou l'environnement	Le nombre total d'employés responsables de la gestion des enjeux liés au DD, divisé par le EEETP. <i>Voir l'annexe 5 pour se servir des 19 éléments du DD.</i>	Ratio =	<b>Ratio =</b>
	D.4 Ressources matérielles pour la mise en oeuvre	Financement du DD ou de l'environnement par l'Université	Budget global dédié à la gestion du DD divisé par le budget total annuel de l'Université, multiplié par 100. <i>Voir l'annexe 5 pour se servir des 19 éléments du DD.</i>	%	<b>%</b>
<b>E</b> <b>L'économie et la richesse</b>	<b>E.1</b> <b>Aide financière aux étudiants</b>	<b>Aide financière universitaire accordée aux étudiants</b>	<b>Budget global interne de l'aide financière dédiée aux étudiants, divisé par le EEETP.</b>	<b>Ratio =</b>	<b>Ratio =</b>

## SOUS-ENSEMBLE ÉCOSYSTÈME

Orientations	Catégories	Indicateurs	Calcul de l'indicateur	Résultat	Cible 2008
<b>F</b> L'eau	F.1 Eau potable	Eau potable consommée	Volume total annuel d'eau potable consommée sur le campus à toutes fins (en litres), et calculer le ratio en divisant par le EEETP.	L Ratio =	L Ratio =
<b>G</b> Les matières et les matériaux	G.1 Bâtiments LEED	Certification LEED pour les bâtiments	Nombre total de mètres carrés d'édifices (neufs ou rénovés) qui ont obtenu une certification LEED, divisé par le nombre total de mètres carrés d'édifices sur le campus, multiplié par 100. Calculer également le niveau LEED en multipliant vos résultats par la note LEED de chaque bâtiment. <i>Voir l'annexe 6 pour le calcul</i>	%	%
	G.2 Matières résiduelles	Gestion des 3RV	Poids total annuel des matières résiduelles déviées de l'enfouissement par les 3RV (en kilogrammes), divisé par le poids total des matières résiduelles générées annuellement par l'Université, multiplié par 100. <i>Voir l'annexe 7 pour l'outil de calcul</i>	%	%
	G.3 Fibres	Utilisation de fibres	Quantité de fibres (de tout type) achetées chaque année par toutes les unités de l'Université, divisé par le EEETP. <i>Voir l'annexe 8 pour l'outil de calcul</i>	Ratio =	Ratio =

	G.4 Fibres écologiques	Achat de fibres écologiques	Quantité de fibre à caractère écologique, par catégorie de fibre, divisé par le nombre total de fibres achetées chaque année par toutes les unités de l'Université, <i>multiplié</i> par 100.  <i>Voir l'annexe 8 pour l'outil de calcul</i>	%	%
<b>H</b> <b>L'air</b>	H.1 Plantes	Plantes vivantes d'intérieure	Nombre total de plantes vivantes, sans période de floraison, dans les espaces intérieurs, divisé par l'espace intérieur total, en mètres carrés.	Plante/ m <sup>2</sup>	<b>Plante/ m<sup>2</sup></b>
	H.2 Produits sanitaires	Utilisation de produits sanitaires écologiques	Pourcentage des produits sanitaires écologiques utilisés en permanence pour l'entretien  <i>Voir l'annexe 9 pour les critères</i>	%	%
	H.3 Arbres	Nombre d'arbres sur le campus	Nombre total d'arbres vivants sur le campus (incluant tous les espaces naturels et aménagés), divisé par la surface totale du campus (en mètres carrés).	Ratio =	<b>Ratio =</b>
	H.4 Gaz à effet de serre (GES)	Quantité totale de GES générée par l'Université	Quantité totale de GES générée par l'Université. Calculez également le ratio en divisant par le EEETP.  <i>Voir l'annexe 10 pour l'outil de calcul</i>	GES Ratio =	<b>GES</b> <b>Ratio =</b>
	H.5 Polluants atmosphériques	Quantité totale de polluants atmosphériques générée par l'Université	Quantité totale de divers polluants atmosphériques générée par l'Université et calculée en fonction de l'INRP.  <i>Voir l'annexe 10 pour l'outil de calcul</i>	CO: SO2: Nox: COV: TPM:	<b>CO:</b> <b>SO2:</b> <b>Nox:</b> <b>COV:</b> <b>TPM:</b>

<b>L'énergie</b>	I.1 Énergie pour les immeubles	Utilisation d'énergie pour les immeubles (de tous types : systèmes de chauffage, climatisation, ventilation et d'électricité)	Quantité totale d'énergie (en GJ) consommée chaque année, divisé par l'espace intérieur total en mètres carrés. Mettre également en relation la superficie d'espace plus énergivore ( <i>annexe 11</i> ). Calculer finalement le ratio en divisant par le EEETP.	GJ/ m <sup>2</sup> m <sup>2</sup> Ratio =	<b>GJ/ m<sup>2</sup></b> <b>m<sup>2</sup></b> <b>Ratio =</b>
	I.2 Sources d'énergie	Utilisation d'énergie renouvelable (autre que l'hydroélectricité)	Quantité totale d'énergie annuelle, en GJ provenant de sources d'énergie renouvelables locales (géothermie, éolien, solaire ...), divisée par la quantité totale d'énergie (pour les mêmes usages), multiplié par 100.	%	%
	I.3 Énergie pour les équipements non fixes	Utilisation d'énergie pour les véhicules et les équipements non fixes	Quantité totale d'énergie (de tous types) consommée par le parc de véhicules et les équipements de terrains et ratio en divisant par le EEETP. <i>Voir l'annexe 12 pour l'outil de calcul</i>	GJ Ratio =	<b>GJ</b> <b>Ratio =</b>
<b>J Sol et Territoire</b>	J.1 Engrais pour la gestion des espaces verts	Utilisation d'engrais inorganique	Poids total (en kilogrammes) d'engrais inorganiques solides et liquides utilisés annuellement, divisé par la superficie totale du campus en mètres carrés. (Densité de 1, soit : 1 L = 1 Kg)	Kg / m <sup>2</sup>	<b>Kg / m<sup>2</sup></b>
	J.2 Pesticides pour la gestion des espaces verts	Utilisation de pesticides	Volume total (en litres) de pesticides solides et liquides (incluant à la fois les poisons de tous types pour plantes et animaux) utilisés annuellement, divisé par la superficie total du campus en mètres carrés. (Densité de 1, soit : 1 Kg = 1 L)	L / m <sup>2</sup>	<b>L / m<sup>2</sup></b>
	J.3 Aménagement	Surface des différents types d'aménagement sur le campus.	Surface totale (m <sup>2</sup> ) des aires naturelles, des aires aménagées, des aires construites, des aires de stationnement, divisée par la surface	% %	% %



	du territoire		totale du campus, multiplié par 100. <i>Voir l'annexe 13 pour l'outil de calcul</i>	% %	% %
	<b>J.4</b> <b>Densité</b> <b>d'immeubles</b>	<b>Densité de l'espace</b> <b>construit</b>	<b>Superficie totale (m<sup>2</sup>) de l'espace construit</b> <b>(tous les étages de tous les édifices),</b> <b>divisée par l'empreinte totale (m<sup>2</sup>) de tous</b> <b>les édifices sur le campus.</b>	<b>Densité =</b>	<b>Densité =</b>

<b>Annexe 1</b> <b>Précision sur les espaces de récréation admissibles (A.1)</b>
---

**A.1.1 Espace de récréation intérieur :**

Description COBA pour le MEQ :  
Ceux qu'on utilise pour le calcul :

07XX	Gymnase	
07XX	Palestre	
07XX	Salle d'activités physiques	
07XX	Piscine	
07XX	Stade couvert	
07XX	Salle polyvalente	
07XX	Aréna (surface de jeu)	(Aréna et bâtiment de sports extérieurs – Aréna)
06XX	Auditorium (spectacle)	
06XX	Salle théâtre et/ou concert	
06XX	Musée et salle d'exposition	

**A.1.2 Espace de récréation extérieur :**

Espace de jeu seulement

**Annexe 2**  
**Critères pour les repas santé (A.3)**

<b>Éléments nutritifs</b>	<b>Proportions</b>
Protéines	10 g / portion du mets principal. L'apport total ne dépassant pas 35 % de la valeur calorique du repas
Fibres alimentaires	8 g
Glucides	45 à 65 % de la valeur calorique du repas
Lipides totaux	20 et 35 % de la valeur calorique du repas
Gras saturés et gras trans combinés	Ne dépassant pas 7 % de la valeur calorique du repas
Sodium	Ne dépassant pas 25 % de la valeur calorique du repas

**Annexe 3**  
**Liste des enjeux admissibles reliés au développement durable et/ou l'environnement**  
**(C.1 et D.2)**

1. Gestion de l'énergie (mesures d'efficience, réduction des gaz à effet de serre, utilisation de sources renouvelables à perpétuité)
2. Gestion de l'eau (mesures d'efficience et de réutilisation)
3. Air pur (intérieur comme extérieur)
4. Santé et sécurité
5. Achats éthiques et écologiquement rationnels
6. Gestion des déchets solides (mesures de réduction, de réutilisation et de recyclage)
7. Gestion des déchets dangereux (mesures de réduction, de réutilisation et de recyclage)
8. Gestion de la demande en transport
9. Engagement de la communauté au processus décisionnel du campus (communautés sur et hors campus)
10. Investissements éthiques et écologiquement rationnels
11. Éducation pour la durabilité (cours à contenu en durabilité pour tous les diplômés, stratégies à cet effet)
12. Recherche pour la durabilité
13. Équité (genre, handicaps, ethniques)
14. Bien-être (forme physique, milieu de travail sécuritaire, spiritualité, nutrition, régime de travail optionnel)
15. Planification à long terme de l'aménagement du terrain du campus (principes de croissance intelligente, protection des espaces verts, conception pour l'efficience, engagement de la communauté)

<b>Annexe 4</b> <b>Précision sur les cours ou secteurs de recherche admissibles (C2)</b>
---

**C.2.1 Critères pour sélectionner les cours (ou secteurs de recherche) avec « un fort contenu en durabilité ».**

- diversité (sexuelle, religieuse, etc.)
- multiculturalisme ou diversité culturelle ou sujets interculturels
- globalité ou inclusivité (inclusion par rapport que personne ne doit être rejetée)
- études comparatives des approches culturelles
- gestion environnementale
- intendance écologique
- éthique
- équité
- démocratie
- gouvernance

**C.2.2 Critères pour sélectionner les cours (ou secteurs de recherche) avec « un fort contenu en environnement ».**

- Enjeux environnementaux : Eau, Air, Sol, Impacts sur les êtres vivants
- Évaluation des impacts environnementaux
- Qualité de l'environnement
- Gestion environnementale
- Politique et environnement
- Droit de l'environnement
- Gestion environnementale des ressources naturelles
- Santé et environnement
- Écotoxicologie
- Histoire de l'environnement
- Économie et environnement
- Biodiversité et conservation
- Gestion des matières résiduelles (domestiques et dangereuses)
- ISO 14 000 et autres normes ou certifications

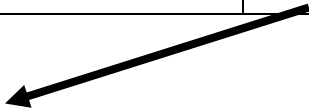
## **Annexe 5**

### **Liste des 19 éléments de développement durable (D.1, D.2, D.3 et D.4)**

1. Gestion de l'énergie (mesures d'efficacité, réduction des gaz à effet de serre, utilisation de sources renouvelables à perpétuité)
2. Gestion de l'eau (mesures d'efficacité et de réutilisation)
3. Air pur (intérieur comme extérieur)
4. Santé et sécurité
5. Achats éthiques et écologiquement rationnels
6. Gestion des déchets solides (mesures de réduction, de réutilisation et de recyclage)
7. Gestion des déchets dangereux (mesures de réduction, de réutilisation et de recyclage)
8. Gestion de la demande en transport
9. Engagement de la communauté au processus décisionnel du campus (communautés sur et hors campus)
10. Investissements éthiques et écologiquement rationnels
11. Éducation pour la durabilité (cours à contenu en durabilité pour tous les diplômés, stratégies à cet effet)
12. Recherche pour la durabilité
13. Équité (genre, handicaps, ethniques)
14. Bien-être (forme physique, milieu de travail sécuritaire, spiritualité, nutrition, régime de travail optionnel)
15. Planification à long terme de l'aménagement du terrain du campus (principes de croissance intelligente, protection des espaces verts, conception pour l'efficacité, engagement de la communauté)
16. Mission de l'Université (engagement général envers la durabilité)
17. Plan stratégique à long terme (planification et positionnement académique et administratif)
18. Privilège accordé à l'achat de biens et services locaux
19. Méthode de résolution de conflits et de différends (pour problèmes internes et externes)

**Annexe 6**  
**Bâtiments LEED (G.1)**

Bâtiments LEED (nom)	Superficie en m <sup>2</sup>	Note LEED du bâtiment
1-		
2-		
3-		
<b>TOTAL</b>	<b>m<sup>2</sup></b>	<b>points</b>



**CALCUL 1 :**  
**(pourcentage)**

Superficie en m<sup>2</sup> / divisé par le nombre total de mètres carrés d'édifices sur le campus X 100 = %

%

\_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ X 100 = \_\_\_\_\_

**CALCUL 2 :**  
**(niveau LEED)**

Superficie en m<sup>2</sup> X Note LEED = pointage du niveau  
LEED

\_\_\_\_\_ X \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_

**Annexe 7**  
**Outil de calcul des matières résiduelles (G.2)**

Traitement	Matières	Quantité (Kg)
<b>Réduction à la source</b> (au cours de la dernière année)	- Herbicides	
	-	
<b>Réutilisation</b>	- Mobilier	
	- Cartouches d'encre	
	- Téléphones cellulaires	
	- Palettes de bois	
	-	
<b>Recyclage</b>	- PVM (plastique/verre/métal)	
	- Papier	
	- Carton	
	- Canettes consignées	
	- Métaux	
	- Fluorescents	
	- Matériels informatiques	
	- Batterie automobile (plomb)	
	-	
	-	
<b>Valorisation</b>	- Matières organiques (compost)	
	- Solvants et Huiles	
	- Débris de construction	
	-	
<b>TOTAL 3RV</b>		
<b>Élimination</b>	- Déchets ultimes (enfouissement ou incinération)	
	- Déchets dangereux (chimiques, biologiques et radioactifs)	
<b>TOTAL Élimination</b>		
<b>TOTAL 3RV-E</b>		



**Annexe 8**  
**Outil de calcul de l'achat annuel de fibres (G.3 et G.4)**

<b>Types de fibres</b>	<b>Écologique (Oui = <input checked="" type="checkbox"/>)</b>	<b>Nombre d'unité</b>	<b>Quantité en Kg</b>	<b>Quantité en m<sup>2</sup></b>
Papier pour l'impression	<input type="checkbox"/>			
Papier à mains	<input type="checkbox"/>			
Papier hygiénique	<input type="checkbox"/>			
Carton	<input type="checkbox"/>			
	<input type="checkbox"/>			
	<input type="checkbox"/>			
	<input type="checkbox"/>			
<b>TOTAL</b>		<b>unités</b>	<b>Kg</b>	<b>m<sup>2</sup></b>

## Annexe 9

### Critères pour les produits écologiques (H.2)

Utilisez l'outil développé par M. Champagne de l'École Polytechnique de Montréal



Ou consultez ce site pour certains spectres <http://www.greenseal.org/certification/standards/g37.pdf>

## Annexe 10

### Outil de calcul pour les GES et les polluants atmosphérique (H.4 et H.5)

*Utiliser le logiciel Clean air – Cool Planet pour obtenir les facteurs de conversion et faciliter les calculs*

#### H.4 Quantité totale de GES générée par l'Université

Sources d'émissions	GES Émis			Total de GES (t CO2 éq)
	CO2 (kg)	CH4 (kg)	N2O (kg)	
Électricité achetée				
Vapeur achetée				
Huile distillée (non cogénérée)				
Gaz naturel (non cogénéré)				
Diesel (non cogénéré)				
Déchets (total: non incinérés)				
Véhicules du campus				
Compensation: compostage				
<b>Total des émissions</b>				

#### H.5 Quantité totale de divers polluants atmosphériques générée par l'Université

Bilan total des émissions		
Substances	Seuil de déclaration À l'INRP (tonnes)	Émissions totales (tonnes) (Utiliser le logiciel Clean air – Cool Planet)
Oxyde de carbone	20	
Dioxyde de soufre	20	
Oxydes d'azote	20	
Composés organiques volatils	10	
Particules totales	20	
Particules < 10 microns	0,5	
Particules < 2.5 microns	0,3	

<b>Annexe 11</b> <b>Critères de calcul pour la superficie d'espace plus énergivore (I.1)</b>
---

I.1 Espace intérieur « nécessitant plus d'énergie »:

Le nombre de mètres carrés réservé aux laboratoires d'enseignement et de recherche pouvant nécessiter plus d'énergie ou autres endroits énergivores.

Description COBA pour le MEQ :  
Ceux qu'on utilise pour le calcul :

02XX	Labo. d'enseig. Spéciaux (Laboratoire d'enseignement – Humide)
02XX	Chambre controlée (Laboratoire d'enseignement - Chambre controlée)
02XX	Salle équipement spécialisé (Laboratoire - Équipement spécialisé et instrumentation)
04XX	Lab. rech. type expérimental (Laboratoire de recherche – Humide)
04XX	Chambre controlée (Laboratoire - Chambre controlée)
04XX	Animalerie
04XX	Chambre d'équipement spécialisé (Équipement spécialisé et instrumentation)
07XX	Piscine
07XX	Aréna (surface de jeu) (Aréna et bâtiment de sports extérieurs – Aréna)
XXXX	Stationnements intérieurs

<b>Annexe 12</b> <b>Outil de calcul pour convertir la consommation de produits pétrolier en GJ (I.3)</b>
---

Votre consommation d'ESSENCE : \_\_\_\_\_ Litres X 0,03466 = \_\_\_\_\_ GJ

Votre consommation de DIESEL : \_\_\_\_\_ Litres X 0,03868 = \_\_\_\_\_ GJ

**TOTAL :** \_\_\_\_\_ **GJ**

**Annexe 13**  
**Outil de calcul pour l'aménagement du territoire (J.3)**

	<b>Définition</b>	<b>superficies (m<sup>2</sup>)</b>
Aires naturelles	Superficie de l'espace naturel n'ayant subi aucune modification anthropique.	
Aires aménagées	Superficie de l'espace vert qui est un espace aménagé par des éléments horticoles (arbres, arbustes, plantes, gazon, etc.).	
Aires construites	Superficie de l'empreinte des bâtiments des campus au sol.	
Aires de stationnement	Superficie de l'empreinte des stationnements sur la superficie totale de l'Université.	
Surface totale	Superficie de toutes les propriétés de l'Université incluant l'empreinte des bâtiments et les terrains qui entourent ceux-ci.	
% de surface des différents types d'aménagement sur le campus	Surface totale des aires naturelles, Surface total des aires aménagées, Surface total des aires construites, Surface total des aires de stationnement, divisée par la surface totale du campus, multiplié par 100.	% % % %

## Annexe 14

### Lexique

**Bâtiments « vert »** : Bâtiment construit selon des critères précis et stricts (normé) qui mènent à un environnement bâti permettant un avenir durable.

**Développement durable** : C'est un développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs besoins, sur la base du respect entre tous les membres de la communauté.

**Environnement** : Ensemble, à un moment donné, des conditions physiques, chimiques et biologiques qui régissent la vie d'un organisme, d'une population.

**Espace de récréation** : Espace où les loisirs, les moments de détente et les sports peuvent être pratiqués.

**Espace naturel** : Espace n'ayant subi aucune modification anthropique.

**Espace vert** : Un espace aménagée par des éléments horticoles (arbres, arbustes, plantes, gazon, etc.).

**Repas santé** : est un repas comportant les 4 groupes alimentaires selon le guide alimentaire canadien en plus d'être faible en gras saturés, en glucide et riche en fibres.

**Surface à l'état naturel** : Est une surface de territoire ayant subie aucune ou presque aucune modification anthropique.

**Transports alternatifs** : Une manière de se déplacer autrement que par l'utilisation d'un véhicule en solo. Habituellement les transports alternatifs sont le transport collectif (autobus, train, taxi collectif, etc.) et les transports actifs (marche, le vélo, le patin à roues alignées, trottinette, etc.).